Éducation
relative à
l'environnement

communications-éducation

LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX DU QUÉBEC

Québec

87-03027/

LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX DU QUÉBEC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

RAPPORT DE RECHERCHE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

par

MARCEL HARNOIS

LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX DU QUÉBEC

Interventions des groupes environnementaux dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement et attentes à l'endroit du ministère de l'Environnement du Québec

JANVIER 1986

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et n'engagent pas la responsabilité du ministère de l'Environnement du Québec.

Dépôt légal - 1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-12935-0

Envirodoq 860035

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport de recherche a été rendue possible grâce à la collaboration de personnes que je remercie sincèrement:

monsieur Pierre Dansereau, professeur à l'Université du Québec à Montréal, qui, à titre de tuteur et de directeur de recherche, m'a guidé dans ce travail;

monsieur Jean-Guy Vaillancourt, directeur du département de sociologie, Université de Montréal, qui m'a conseillé lors de l'élaboration du questionnaire et de la présentation écrite des résultats;

monsieur Luc Gagnon, qui a apporté sa collaboration au moment de l'envoi des questionnaires et des rappels téléphoniques;

madame France Blier, qui a dactylographié ce travail.

RÉSUMÉ

Avoir une meilleure connaissance des groupes environnementaux, tel est l'objectif global de cette recherche. Les objectifs particuliers sont les suivants: identifier les interventions éducatives des groupes ainsi que les stratégies et les moyens utilisés dans ce domaine; identifier les attentes des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement, relativement à l'information, aux résultats des recherches et au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation à l'environnement; recueillir des propositions permettant de répondre aux besoins exprimés.

Pour répondre à ces objectifs, un questionnaire a été envoyé à 56 groupes sélectionnés à partir de cinq critères; 44 groupes ont rempli et retourné le questionnaire, soit un taux de réponse de 78,5 pour cent.

L'analyse des réponses révèle que les membres qui adhérent aux organismes d'environnement ont majoritairement une carte de membre et que la moitié des groupes ont moins de 200 membres. Les deux tiers des organismes assurent au moins 10 pour cent d'autofinancement, mais les subventions fédérales, provinciales ou municipales constituent la principale source de financement pour la majorité des groupes.

Les groupes environnementaux ont des activités éducatives qui s'adressent d'abord à la population adulte et aux jeunes. Les stratégies éducatives retenues visent surtout à assurer une présence dans les médias de masse et à produire ou à utiliser des moyens audio-scripto-visuels.

Les groupes environnementaux ont des attentes à l'endroit du ministère de l'Environnement. Ils veulent être informés des politiques, programmes et activités du Ministère. Ils désirent recevoir rapidement une information complète et non partisane.

Ils désirent connaître les sujets des recherches projetées, complétées ou en cours au Ministère et recevoir, dès leur parution, les résultats de ces recherches. Également, que ces résultats soient vulgarisés et publicisés par le Ministère ou par les groupes.

Les organismes d'environnement désirent, par ailleurs, être informés des ressources humaines, matérielles et financières offertes par le Ministère dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement.

Les propositions permettant d'actualiser les attentes mettent de l'avant la publication, par le Ministère, d'un bulletin d'information, la consultation, l'envoi aux groupes des résultats des recherches et le soutien financier.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	v
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES TABLEAUX	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. CADRE DE LA RECHERCHE	3
1. Problématique	3
2. Objectif général	6
3. Objectifs particuliers	7
4. Groupes cibles	8
5. Méthode utilisée	15
6. Contenu du questionnaire	17
CHAPITRE II. PORTRAIT DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX	21
1. Années de fondation des organismes d'environnement	23
2. Importance numérique des adhérents	27
2.1 Cotisants avec carte de membre	27
2.2 Adhérents sans cotisation ni carte	28
2.3 Total des membres avec ou sans cotisation et carte de membre	29
2.4 Pourcentage des adhérents: comparaison entre la France et le Québec	29
2.5 Nombre de fédérations ou de regroupements d'organismes	31

Page

3. Scurces de financement (année 1984) ---------- 32

3.1 Autofinancement ---------- 36
3.2 Subventions ---------- 40

4. Secrétariat ---------- 43

5. Le responsable ---------- 44

5.1 Ancienneté ---------- 44
5.2 Formation académique ---------- 45

CHAPITRE III. INTERVENTIONS DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ---------- 47

1. Activités éducatives ---------- 48

2. Clientèles touchées ---------- 48

3. Stratégies et moyens retenus pour réaliser l'action éducative ---------- 49

3.1 Stratégies ---------- 49
3.2 Moyens ---------- 49

3.2.1 Production de moyens audio-scripto-visuels ---------- 50
3.2.2 Présence dans les médias de masse ------- 50
3.2.3 Utilisation des moyens audio-scripto-visuels ---------- 51
3.2.4 Formation ---------- 51
3.2.5 Autres moyens ---------- 51

4. Interventions éducatives qui pourraient éventuellement être élaborées et réalisées par les organismes - 52

4.1 Stratégies ---------- 52
4.2 Moyens ---------- 52

5. Priorités dans le domaine de l'environnement -------- 53

CHAPITRE IV. ATTENTES DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX À L'ENDROIT DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET PROPOSITIONS PERMETTANT D'ACTUALISER CES ATTENTES ---------- 55

1. Attentes des groupes environnementaux ---------- 56

1.1 Attentes relatives à l'information ---------- 56
1.2 Attentes relatives aux résultats des recherches ---------- 57

Page

1.3 Attentes relatives au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation à l'environnement ---------- 58

2. Propositions permettant d'actualiser les attentes --- 59

2.1 Propositions relatives à l'information --------- 59
2.2 Propositions relatives aux résultats des recherches ---------- 60
2.3 Propositions relatives au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation à l'environnement ---------- 61

CONCLUSIONS ---------- 63

BIBLIOGRAPHIE ---------- 71

APPENDICES

1. Liste des groupes sélectionnés ---------- 75
2. Recherche auprès des groupes environnementaux: questionnaire ---------- 81
3. Évaluation du rôle des groupes environnementaux en rapport avec la protection de l'environnement ------- 89
4. Liste détaillée des moyens retenus par les groupes dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement ---------- 95
5. Liste des priorités dans le domaine de l'environnement ---------- 99
6. Présentation détaillée des attentes des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement ---------- 103
7. Présentation détaillée des propositions permettant d'actualiser les attentes ---------- 117

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1:	Les idéologies écologistes ----------	9
Tableau 2:	Répartition des A.E.C.V. en fonction de leur objectif principal et de leurs objectifs secondaires ----------	12
Tableau 3:	Les groupes environnementaux ----------	14
Tableau 4:	Répartition des groupes par région et par catégorie et nombre des groupes sélectionnés dans chacune des régions et catégories -------	16
Tableau 5:	Présentation, par catégorie, des années de fondation des groupes environnementaux -------	23
Tableau 6:	Années de fondation des groupes répertoriés en 1985 ----------	25
Tableau 7:	Membres cotisants avec carte ----------	27
Tableau 8:	Adhérents sans cotisation ni carte ----------	28
Tableau 9:	Total des membres au Québec ----------	29
Tableau 10:	Nombre d'adhérents déclarés des associations d'environnement de France ----------	30
Tableau 11:	Nombre de membres: comparaison entre le Québec et la France ----------	31
Tableau 12:	Nombre des organismes rattachés à des fédérations ou à des regroupements ----------	32
Tableau 13:	Présentation par catégorie, des données relatives au financement et au secrétariat ---	34
Tableau 14:	Sources de financement des groupes environnementaux (année 1984) ----------	35

		Page
Tableau 15:	Cartes de membre	36
Tableau 16:	Cotisations des associations membres	37
Tableau 17:	Activités	37
Tableau 18:	Vente de documents	38
Tableau 19:	Dons	39
Tableau 20:	Autres sources	39
Tableau 21:	Subventions fédérales	40
Tableau 22:	Subventions provinciales	41
Tableau 23:	Subventions municipales	42
Tableau 24:	Secrétariat avec personnel à temps plein ou à temps partiel	43
Tableau 25:	Ancienneté des responsables	44
Tableau 26:	Niveau de scolarité des responsables	45
Tableau 27:	Nombre de groupes intervenant auprès de l'une ou l'autre des clientèles	48
Tableau 28:	Importance du rôle joué par les groupes environnementaux	91
Tableau 29:	Évaluation des moyens dont disposent les groupes environnementaux pour faire valoir leur point de vue	92
Tableau 30:	Niveau de confiance exprimé à l'égard de certains organismes, dont les groupes environnementaux, en matière de protection de l'environnement	93

INTRODUCTION

Depuis la mise sur pied des Services de protection de l'environnement (S.P.E.), puis du ministère de l'Environnement (MENVIQ) en 1979, des relations sans cesse grandissantes se sont établies entre ce ministère et les groupes préoccupés d'environnement[1].

Encore peu nombreux à la fin des années 60, ces groupes ont connu une progression rapide au début des années 70 et ont accru leur crédibilité auprès du ministère de l'Environnement. Depuis 10 ans, leur nombre n'a cessé de croître. Monsieur Jean-Guy Vaillancourt, dans son ouvrage «Mouvement écologiste, énergie et environnement: essais d'écosociologie»[2], trace les grands moments de cette évolution. En 1980, le ministère de l'Environnement a répertorié[3] environ 500 groupes et organismes environnementaux. Ce nombre est passé à 740 en 1982[4], à 821 en 1984[5] et à 875 en 1985[6]. De ces 875 groupes, 454 ont des objectifs et des mandats reliés directement à l'environnement.

Ces groupes se sont structurés; certains ont un secrétariat à plein temps ou à temps partiel. Leurs contacts avec le MENVIQ se sont multipliés et leur implication sociale devenue de plus en plus visible. Toutefois, un certain écart subsiste encore entre les

organismes d'environnement et le ministère de l'Environnement. Une meilleure connaissance de ces groupes et de leurs attentes permettrait à l'État de soutenir davantage le rôle de ces organismes voués à la protection de l'environnement.

CHAPITRE I

CADRE DE LA RECHERCHE

1. Problématique

Depuis quelques années, les relations entre le ministère de l'Environnement du Québec et les groupes environnementaux se sont accentuées. Toutefois, ces relations sont encore limitées, occasionnelles et très peu structurées.

> Il y a un manque de confiance réciproque entre les groupes écologistes les plus politisés et les fonctionnaires, et même si le Gouvernement et le mouvement écologiste ont parfois des buts communs, il y a peu de communication, et de collaboration entre eux, et à mon avis, il y a peu de chances que cette situation puisse s'améliorer considérablement dans un avenir rapproché[7].

Tenant compte de la mission du ministère de l'Environnement, deux questions se posent: quelle place peuvent occuper les groupes environnementaux relativement à la protection de l'environnement? Quelles sont les attentes de ces groupes à l'endroit du ministère de l'Environnement?

Les multiples interventions des groupes dans le domaine de la protection de l'environnement permettent de répondre en partie à la première question. En effet, depuis le début des années 70, les groupes et les associations d'environnement ont joué un rôle important dans la protection de l'environnement, rôle d'ailleurs reconnu par la population[8]. Ils se sont avérés un levier remarquable, particulièrement dans le domaine de l'assainissement des eaux; le rôle joué par les comités de bassin est à souligner en particulier dans la région de l'Estrie.

Les groupes ont également fait avancer la cause de l'environnement en intervenant au niveau de

- l'information: carte des précipitations acides par la Société pour vaincre la pollution (SVP), tournée auprès des conseils municipaux du Québec par l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA), publication de la revue Franc-Nord par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN);

- la représentation: participation de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) aux modifications législatives, de Society to Overcome Pollution (STOP) au règlement sur les déchets dangereux;

- l'organisation d'actions dans le milieu: colloque sur l'éducation à l'environnement organisé par Environnement jeunesse (ENJEU), création des comités de bassins, conférences de l'Association des biologistes du Québec (ABQ), pour n'en citer que quelques unes.

Les interventions des groupes environnementaux dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement s'avèrent toutefois difficiles à cerner. Comment cette éducation s'actualise-t-elle? Auprès de quelles clientèles? Avec quels moyens?

Quant aux attentes des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement, elles ont été manifestées à maintes occasions par ces organismes.

Le besoin d'un support financier a été confirmé par le Conseil consultatif de l'environnement dans son rapport de février 1981 «Avis sur la pertinence des conseils régionaux de l'environnement». Ce rapport souligne également que «l'obtention de renseignements sur les sujets qui les intéressent, constitue (pour le groupe) la première des nécessités»[9].

Par ailleurs, l'analyse des besoins de 189 groupes qui sont entrés en relation avec le ministère de l'Environnement en 1983[10] révèle qu'en plus des besoins financiers, les organismes d'environnement ont manifesté des attentes ayant trait à la documentation et au soutien professionnel.

Bref, un soutien financier structuré, une aide technique, un accès à l'information et aux résultats de la recherche constituent autant d'attentes manifestées de diverses façons par les groupes environnementaux.

Aussi, la présente recherche tentera-t-elle, en plus de compléter la connaissance qu'a le Ministère des groupes environnementaux, de préciser la nature des interventions de ces organismes dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement, et d'identifier l'importance des attentes des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement du Québec.

2. Objectif général

La présente recherche vise l'objectif général suivant: avoir une meilleure connaissance des groupes environnementaux.

Le ministère de l'Environnement possède déjà un certain nombre de données au sujet de chacun des groupes environnementaux du Québec. En effet, depuis 1979, des contacts ont été établis avec les groupes qui ont participé aux différents programmes d'éducation relative à l'environnement à base de subventions. Ces programmes ont permis de

rejoindre par lettres, téléphones, ou rencontres 187 groupes en 1979, 229 en 1980, 274 en 1981. En 1979, 1981, 1983, et 1985, le MENVIQ a colligé de l'information sur chacun des groupes en vue de la publication du «Répertoire environnemental» de 1980, 1982, 1984 et 1985. Les programmes de subvention du Mois de l'environnement des cinq dernières années ainsi que le programme de subvention Parfair (pour les groupes de récupération et de recyclage) et le programme de subvention Berges neuves de 1985, ont permis de maintenir le contact avec un grand nombre de groupes.

3. Objectifs particuliers

Les objectifs particuliers de ce travail sont limités et précis:

- identifier les interventions éducatives des groupes ainsi que les stratégies et moyens utilisés dans ce domaine;
- identifier les attentes des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement, relativement à l'information, aux résultats des recherches et au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement;
- recueillir des propositions permettant de répondre aux besoins exprimés.

4. Groupes cibles

Au Québec, bon nombre de groupes communautaires ont pour but de défendre des causes ou promouvoir des idées ou des intérêts ayant un lien étroit avec l'environnement. C'est le cas des regroupements de consommateurs, des coopératives d'habitation, des coopératives d'alimentation naturelle, des organismes de protection de la nature; bref, de tout ce qu'on appelle communément «le mouvement écologiste».

Dans le cadre de la présente consultation, on ne peut toutefois s'adresser indistinctement à tous ces groupes, car leur implication dans le domaine de l'environnement varie énormément d'un groupe à l'autre. Aussi, afin de bien cerner la clientèle visée, il nous a semblé logique de ne retenir sous l'appellation «groupes environnementaux» que les groupes ou associations sans but lucratif ayant un mandat et des objectifs reliés directement à l'environnement.

Suite à cette définition, comment se partagent les groupes que Jean-Guy Vaillancourt présente comme constituant le mouvement écologiste québécois. Selon ce dernier

> Le mouvement écologiste québécois est un ensemble disparate d'associations, de groupes et d'individus qui ont surtout été intéressés, depuis une douzaine d'années, par les problèmes de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, par la question du gaspillage et de la pénurie des

ressources naturelles (surtout énergétiques), par le danger de la contamination radioactive, et, plus récemment, par les problèmes des déchets toxiques et des pluies acides, en somme, par les questions fondamentales de la qualité de la vie et de plus en plus de la simple survie de l'humanité[11].

Jean-Guy Vaillancourt a tracé l'évolution historique de ce mouvement au Québec et en a fait une présentation graphique qui met en évidence les tendances socio-politiques des groupes[12].

Tableau 1: Les idéologies écologistes

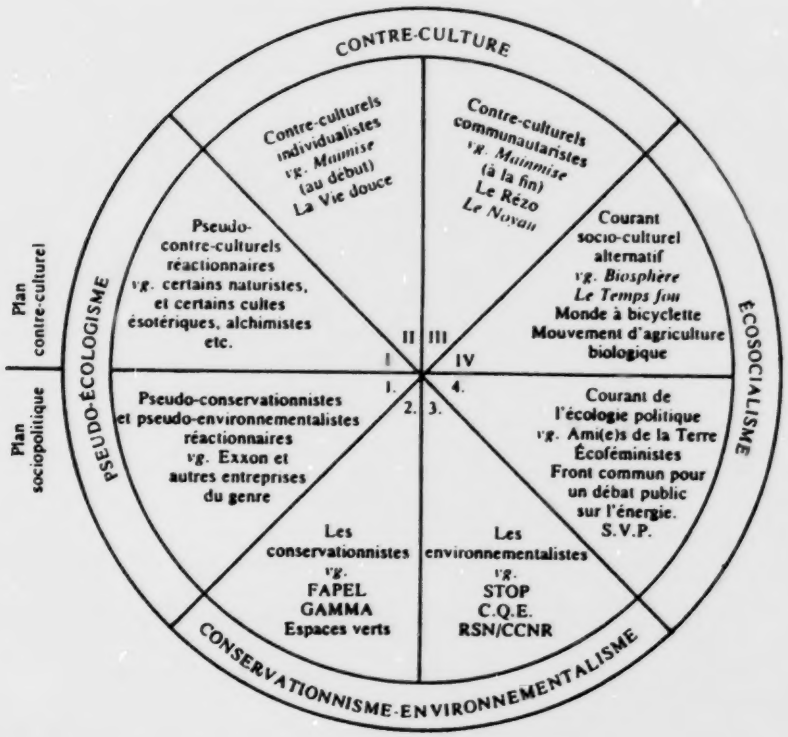

Si l'on analyse les différentes tendances présentées dans ce tableau (en tenant compte qu'elles doivent s'appliquer à des organismes communautaires sans but lucratif), on pourrait retenir de cette classification les groupes de tendance écosocialisme (IV et 4) et ceux de tendance conservationnisme-environnementalisme (2 et 3).

Par ailleurs, on ne peut tenir compte, pour les fins de la présente recherche, de tout l'aspect individualiste du mouvement écologiste.

Jean-Pierre Rogel, pour sa part, a présenté dans son bouquin «Un paradis de la pollution»[13], quatre composantes du mouvement de protection de l'environnement. Cette classification rejoint jusqu'à un certain point celle retenue par le présent travail.

Ces composantes sont les suivantes:

- les sensibilisateurs: on y retrouve «les professionnels ou les amateurs éclairés de la science écologique..., des enseignants, des naturalistes, des biologistes de l'environnement (association des biologistes du Québec), des spécialistes de l'aménagement»[14];

- les groupes de citoyens formant la tendance environnementaliste: parmi ces groupes, on remarque la S.V.P., STOP, les Ami(e)s de la terre de Québec et tous les petits groupes qui

luttent contre la pollution de leur quartier ou de leur rivière;

- les groupes privés de protection de l'environnement: ils reposent sur la défense d'intérêts privés. Qualifiés de «conservationistes» par Jean-Guy Vaillancourt, ces groupes, selon Jean-Pierre Rogel, rejoignent le courant «environnementaliste» réformateur. La FAPEL et ses 550 associations de lacs et l'AQTE sont de cette tendance;

- les protecteurs de la nature: «groupes très importants où se cotoient les clubs 4-H, les clubs de naturalistes, une partie des associations de chasse et pêche. Bref, une large fraction des quelques 40 000 Québécois consommateurs réguliers de loisir en nature»[15].

En France, les associations d'environnement et du cadre de vie (A.E.C.V.) sont nombreuses (environ 5 000). Un questionnaire adressé à 4 000) de ces associations[16] a permis de constater une diversité très grande quant aux modes d'action, au champ géographique, au nombre d'adhérents ou au fonctionnement. Ce sondage a également permis d'établir des catégories à partir de l'objectif principal et des objectifs secondaires; ce qui donne le tableau 2.

Tableau 2: Répartition des A.E.C.V. en fonction de leur objectif principal et de leurs objectifs secondaires[17]

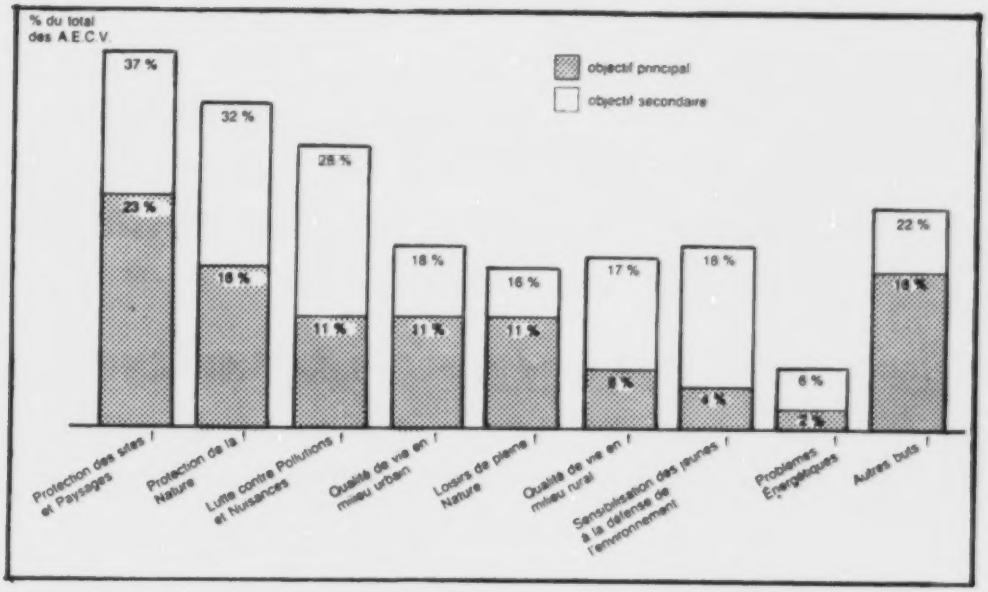

De son côté, l'auteur de cette recherche distingue les groupes environnementaux du Québec à partir de leur mandat et de leurs objectifs plutôt que de leur idéologie ou de leur implication sociale. Il en résulte sept catégories. Le choix des catégories a été fait par les groupes eux-mêmes lors de la mise à jour du Répertoire environnemental 1984.

On peut présenter chacune des catégories de la façon suivante:

- les groupes d'éducation: qui prônent prioritairement une éducation de la population en matière d'environnement en général ou sur des aspects particuliers de l'environnement. Tous les objectifs reliés à la vulgarisation, à la sensibilisation, à la revendication et à la diffusion d'information ont été considérés comme éducatifs;

- les groupes de protection: dont les principaux objectifs sont la protection d'un milieu particulier (lac, rivière, forêt, site culturel ou historique) ou d'un élément constituant de l'environnement (faune, flore). Cette section inclut les groupes dont les actions sont axées sur la sauvegarde, la prévention, la conservation, la restauration ou l'aménagement de l'environnement;

- les groupes de recherche: qui développent une expertise technique et/ou une expérimentation et/ou une consultation, habituellement sur un dossier précis relatif à l'environnement (énergie, logement, agriculture, transport, assainissement de l'eau...);

- les groupes de récupération et de recyclage: dont souvent un deuxième objectif vient alimenter le premier (création d'emplois, éducation, protection...);

- les organismes para-environnementaux: qui ont des objectifs indirectement reliés à l'environnement ou qui incluent dans certaines de leurs activités la problématique de l'environnement;

- les sociétés de loisirs scientifiques: vouées aux loisirs scientifiques reliés à l'environnement;

- les structures d'accueil: qui offrent des services d'animation et des activités d'éducation en matière d'environnement.

Tableau 3: Les groupes environnementaux

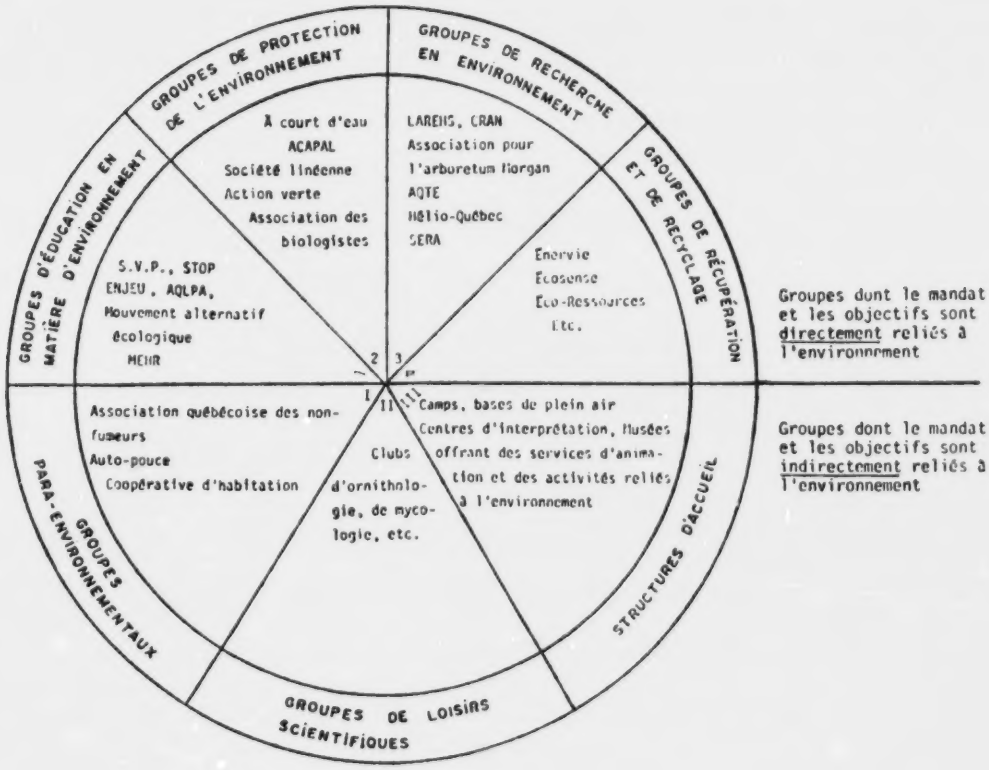

La présente étude ne vise que les groupes dont le mandat et les objectifs sont directement reliés à l'environnement. Elle ne concerne donc que les groupes suivants: les groupes d'éducation en matière d'environnement, les groupes de protection de l'environnement, les groupes de recherche en environnement et les groupes de récupération et de recyclage.

5. Méthode utilisée

Cette recherche a été réalisée à l'aide d'un questionnaire envoyé à un certain nombre de groupes représentatifs, sélectionnés à partir des critères suivants:

- importance numérique des groupes dans chacune des régions administratives du Québec;
- nombre de groupes dans chacune des catégories (établies à partir du mandat et des objectifs des organismes);
- groupes permanents à «membership» fort et/ou militant;
- groupes permanents à faible «membership»;
- groupes ad hoc, constitués pour une cause spécifique.

Ces critères ont permis de sélectionner 56 groupes sur les 454 éligibles, soit un échantillon de 12 pour cent.

Tableau 4: Répartition des groupes par région et par catégorie et nombre des groupes sélectionnés dans chacune des régions et catégories

	GROUPES	RÉGION	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	TOTAL
18	1) Éducation		②14	②14	②39	6	①10	⑨65	①7	6	①6	1	168
23	2) Protection		②18	①9	⑦35	②11	②20	⑤60	①7	②11	①12	0	183
4	3) Recherche		2	2	①10	0	1	②19	1	3	①2	0	40
11	4) Récupération et recyclage		5	①2	③12	①4	①9	②27	①2	②2	0	0	63
56	GRAND TOTAL		4	4	13	3	4	13	3	4	3		454

Un questionnaire a donc été envoyé à:

18 groupes de la catégorie éducation;

23 groupes de la catégorie protection;

4 groupes de la catégorie recherche;

11 groupes de la catégorie récupération.

Ces groupes sont répartis régionalement de la façon suivante:

4 groupes de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (01);

4 groupes de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean (02);

13 groupes de la région de Québec (03);

3 groupes de la région de la Mauricie et des Bois-Francs (04);

4 groupes de la région de l'Estrie (05);

18 groupes de la région de Montréal (06);

3 groupes de la région de l'Outaouais (07);

4 groupes de la région de l'Abitibi et du Témiscamingue (08);

3 groupes de la région de la Côte-Nord (09);

0 groupe de la région du Nouveau-Québec (10).

6. Contenu du questionnaire

Le questionnaire touchait trois aspects bien distincts:

- le groupe lui-même (ses membres, ses sources de financement);
- les interventions des groupes dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement;
- les attentes des groupes à l'endroit du ministère de l'Environnement et les propositions permettant d'actualiser ces attentes.

Une dernière question, portant sur les priorités dans le domaine de l'environnement, complète le tout.

Ce questionnaire a été envoyé au mois de mai 1985, à 56 groupes (liste en appendice 1). Il était accompagné d'une lettre de présentation et d'une définition des termes (appendice 2).

Notes

1 Marcel Harnois, Relations du ministère de l'Environnement avec les groupes environnementaux, Service de l'éducation, 10 janvier 1984, document interne, 6 pages.

2 Jean-Guy Vaillancourt, Mouvement écologiste, énergie et environnement: essais d'écosociologie, Editions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1982, 260 pages.

3 Ministère de l'Environnement du Québec, Répertoire des groupes et organismes québécois oeuvrant dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement, Service de l'éducation, mars 1980, 65 pages.

4 Ministère de l'Environnement du Québec, Répertoire environnemental 1982, Service de l'éducation, 1982, 173 pages.

5 Ministère de l'Environnement du Québec, Répertoire environnemental 1984, Service de l'éducation, 1984, 265 pages.

6 Ministère de l'Environnement du Québec, Répertoire environnemental 1985, Division de l'éducation, juin 1985, 313 pages.

7 Jean-Guy Vaillancourt, op. cit., p. 136.

8 Ministère de l'Environnement du Québec, Étude sur l'environnement (opinions, perceptions, et attentes des Québécois), Consultaction Nadeau Inc., Direction planification et prévention, octobre 1985.

9 Conseil consultatif de l'environnement, Avis sur la pertinence des conseils régionaux de l'environnement, Gouvernement du Québec, Québec, février 1981, p. 81.

10 Marcel Harnois, Relations des groupes environnementaux avec le ministère de l'Environnement en 1983, Service de l'éducation, février 1984, document interne, 11 pages.

[11] Jean-Guy Vaillancourt, op. cit., p. 126 et 127.

[12] Jean-Guy Vaillancourt, op. cit., p. 87.

[13] Jean-Pierre Rogel, Un paradis de la pollution, Québec Science Éditeur, Québec, 1981, 275 pages.

[14] Jean-Pierre Rogel, op. cit., p. 128.

[15] Jean-Pierre Roget, op. cit., p. 129.

[16] Enquête S.O.F.R.E.S., La place des femmes dans le mouvement de défense de l'environnement pour le compte du Secrétariat d'État à l'Environnement et à la Qualité de la Vie. Des résultats ont été publiés dans «La vie Associative», extrait de «L'état de l'environnement 1984», France, novembre 1984, p. 6.

[17] Ministère de l'Environnement de France, La vie Associative, extrait de «L'état de l'environnement 1984», délégation à la qualité de la vie, Paris, novembre 1984, p. 6.

CHAPITRE II

PORTRAIT DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX

Ce chapitre a pour but de répondre à l'objectif général de la recherche: avoir une meilleure connaissance des groupes environnementaux qui sont en relation avec le ministère de l'Environnement. Il permettra également de préciser l'image du mouvement écologiste au Québec.

Le contenu du chapitre est divisé en cinq points. Il sera d'abord question de la progression numérique des groupes environnementaux au fil des années, et ce, à partir de l'analyse des années de fondation des groupes. On observera ensuite la représentativité et l'importance du «membership» des organismes. On analysera au point trois les principales sources de financement des groupes environnementaux (pour l'année 1984) afin de voir jusqu'à quel point ces organismes s'autofinancent ou sont dépendants des subventions gouvernementales. Le quatrième point portera sur le nombre de groupes ayant

un secrétariat avec du personnel à temps plein ou à temps partiel et le pourcentage de ceux qui n'en ont pas. On trouvera au point cinq, des données sur le responsable du groupe; son ancienneté et son niveau de formation académique. Enfin, on présentera à l'appendice 3 les perceptions et opinions des Québécois quant au rôle des groupes environnementaux en rapport avec la protection de l'environnement, aux moyens dont ils disposent pour faire valoir leur point de vue et à la confiance qu'on leur manifeste.

Les données traitées dans les cinq premiers points originent des réponses aux 44 questionnaires qui ont été complétés et retournés par les groupes. Au départ, 56 questionnaires ont été envoyés aux différents groupes sélectionnés à partir des critères énumérés plus haut. Ces chiffres représentent un taux de réponse de 78,5 pour cent.

Le contenu de l'appendice 3 est tiré du sondage «Étude sur l'environnement, (opinions, perceptions et attentes des québécois)» réalisé à la demande du ministère de l'Environnement du Québec, par la firme Consultaction Nadeau inc. en octobre 1985[1].

1. Années de fondation des organismes d'environnement

Tous les groupes (44) ont répondu à cette question. Le tableau 5 présente les années de fondation par catégorie: éducation, protection, récupération et recherche.

Tableau 5: Présentation, par catégorie, des années de fondation des groupes environnementaux

	éducation	protection	récupération	recherche	Total
1929		1			1
1931	1				1
1967		1			1
1968		1			1
1969		1			1
1970	1				1
1973			1		1
1974	1			1	2
1975	1				1
1976	1				1
1977	2				2
1978	1	2			3
1979	2	5	1	1	9
1980	1	1			2
1981		1	5		6
1982	1	1	1		3
1983	1	2		1	4
1984		1		2	3
1985				1	1
Total	13	17	8	6	44

Ce tableau permet de visualiser la progression numérique du mouvement écologiste. Cette progression devient plus importante au début des années 70. Les groupes de protection et les groupes d'éducation sont apparus en plus grand nombre que les autres entre les années 70 et 85.

Les organismes oeuvrant dans le domaine de la récupération et du recyclage sont plus récents: fin des années 70 et début des années 80.

Comme cette analyse réfère à une portion représentative (militantisme et membership) mais plutôt restreinte du mouvement écologiste, il apparait intéressant de confronter les résultats de cet échantillonnage aux données d'une compilation plus importante réalisées à partir des années de fondation de 437 groupes présents dans le Répertoire environnemental 1985[2].

Tableau 6: Années de fondation des groupes répertoriés en 1985

Objectifs reliés à l'environnement	DIRECTEMENT							INDIRECTEMENT
Années / Groupes	éducation	protection	recherche	récupération	para-environnementaux	loisirs scientifiques	structures d'accueil	total des nouvelles associations chaque année
1917		1					1	2
1919		2						2
1922		1						1
1927							1	1
1928							1	1
1929	1							1
1930								
1931	3							3
1932						1		1
1933								
1934		1						1
1935								
1936								
1937								
1938							1	1
1939								
1940								
1941							1	1
1942	1						1	2
1943		1						1
1944					1		2	3
1945		1						1
1946							2	2
1947	1	1					1	3
1948							3	3
1949								
1950						1		1
1951							1	1
1952		1	1					2
1953								
1954							1	1
1955							1	1
1956					1	1		2
1957						1		1
1958		1					2	3
1959					1	1		2
1960		2					1	3
1961							1	1
1962	1		1				1	3
1963			1		1		1	3
1964		2					1	3
1965					1		2	3
1966	1				3		3	7
1967		1			3		3	7
1968		3	1					4
1969	1		1	1	1	1	1	6
1970	2	1	2		2		5	12
1971	1	1			2	1	3	8
1972	1	6			4	2	2	15
1973	3	4	2	1	3	1	6	20
1974	1	1	1	1	3	1	3	11
1975	3	3			2	2	2	12
1976	20	4	1	1	9		6	41
1977	10	2	1	2	3	1	3	22
1978	11	7	1	2	14	1	3	39
1979	14	11	3	3	7	2		40
1980	6	6	3	3	6	6	3	33
1981	6	9		6	7	3	2	33
1982	11	6	2	8	5		3	35
1983	9	10	1	4	5	1	2	32
TOTAL:	107	89	22	32	84	27	76	437*

*Ce nombre représente seulement les groupes ou associations dont l'année de fondation est mentionnée dans le Répertoire environnemental 1985.

Lorsqu'on s'arrête aux groupes dont les objectifs sont reliés directement à l'environnement, l'année 1968 semble marquer le début d'une progression dans l'apparition des groupes environnementaux; progression qui va en s'accentuant régulièrement jusqu'aux années 80. Toutefois, la véritable écolosion se situe vers les années 1972 et suivantes. Ainsi, 82 pour cent des groupes environnementaux (dont les objectifs sont reliés directement à l'environnement) sont apparus entre 1972 et 1983 comparativement aux 16 pour cent qui ont vu le jour avant 1972.

Par contre, si l'on considère l'ensemble des groupes répertoriés, les catégories éducation et protection ont connu une progression numérique plus importante que les cinq autres catégories, bien qu'elles se rapprochent en nombre des organismes para-environnementaux et des structures d'accueil. 76 pour cent des groupes des sept catégories ont été créés entre 1972 et 1983 et 23 pour cent avant 1972.

À partir des années 80, on note un certain plafonnement; le nombre des fondations se maintient dans la trentaine annuellement.

Les groupes de récupérateurs sont apparus plus récemment; ils ont connu une progression marquée à partir des années 80.

Bref, tant au niveau des groupes sélectionnés que de l'ensemble des organismes, les fondations de nouveaux groupes ont été plus importantes entre les années 1977 et 1983.

2. Importance numérique des adhérents

On a voulu connaître la représentativité des organismes d'environnement en identifiant, entre autres, le nombre réel de leurs membres. Ainsi on a pu distinguer les membres cotisants avec carte de membre, des adhérents, plus difficilement cernables, sans cotisation ni carte. On a également identifié le nombre des associations faisant partie de fédérations ou de regroupements.

2.1 Cotisants avec carte de membre

Taux de réponse à cette question: 72 pour cent.

Tableau 7: Membres cotisants avec carte

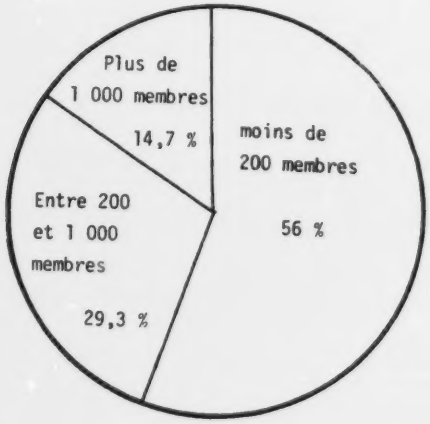

Plus de la moitié (56 pour cent) des groupes environnementaux ont moins de 200 membres cotisants avec carte. Par ailleurs, environ le tiers des organismes (29,3 pour cent) ont entre 200 et 1 000 membres et 14,7 pour cent ont plus de 1 000 membres cotisants avec carte.

2.2 Adhérents sans cotisation ni carte

Taux de réponse à cette question: 38,6 pour cent.

Tableau 8: Adhérents sans cotisation ni carte

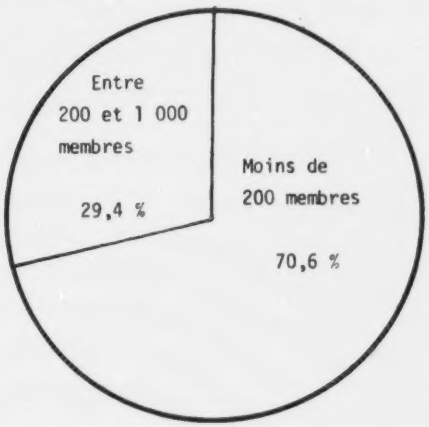

Près des deux tiers des groupes (70,6 pour cent) ont moins de 200 membres sans cotisation ni carte. Le tiers (29,4 pour cent) des organismes d'environnement ont entre 200 et 1 000 adhérents sans cotisation ni carte de membre. Par ailleurs, aucun groupe n'a plus de 1 000 adhérents de cette carégorie.

2.3 Total des membres avec ou sans cotisation et carte de membre

90,9 pour cent des groupes ont des membres dans l'une ou/et l'autre de ces catégories.

Tableau 9: Total des membres au Québec

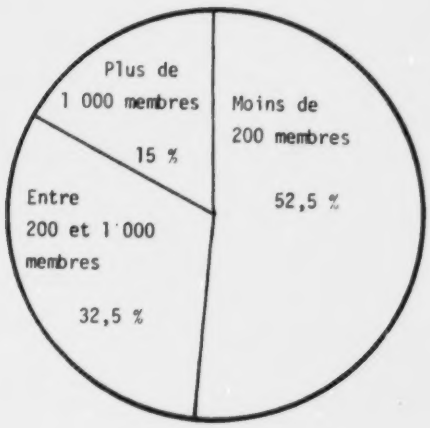

Si l'on additionne les membres cotisants avec carte de membre aux adhérents sans cotisation ni carte, on constate que la moitié (52,5 pour cent) des groupes environnementaux du Québec ont moins de 200 membres, tandis que le tiers des groupes (32,5 pour cent) ont entre 200 et 1 000 membres. Enfin, 15 pour cent des groupes ont plus de 1 000 membres en tout et partout.

2.4 Pourcentage des adhérents: comparaison entre la France et le Québec

Il est possible de comparer les pourcentages d'adhérents avec carte de membre des organismes québécois d'environnement, aux

pourcentages d'adhérents déclarés des associations d'environnement et du cadre de vie de France.

Tableau 10: Nombre d'adhérents déclarés des associations d'environnement de France[3]

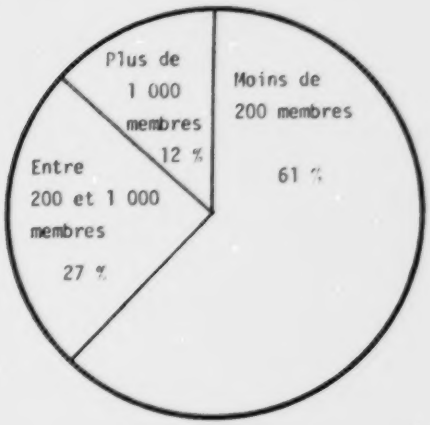

Environ les deux tiers des organismes d'environnement de France ont moins de 200 membres. Un peu moins du tiers des groupes ont entre 200 et 1 000 membres, tandis que 12 pour cent de ces groupes ont plus de 1 000 membres.

Tableau 11: Nombre de membres déclarés: comparaison entre le Québec et la France

nombre de membres	Québec	France
moins de 200	56 %	61 %
entre 200 et 1 000	29,3 %	27 %
plus de 1 000	14,7 %	12 %

Ce tableau s'avère des plus intéressants; il permet de constater que même si le contexte sociologique, économique, ou politique diffère, les pourcentages d'adhérents déclarés des organismes d'environnement de France et du Québec sont sensiblement les mêmes.

2.5 Nombre de fédérations ou de regroupements d'organismes

29,5 pour cent des organismes répondants sont des fédérations ou des regroupements d'associations.

Tableau 12: Nombre des organismes rattachés à des fédérations ou à des regroupements

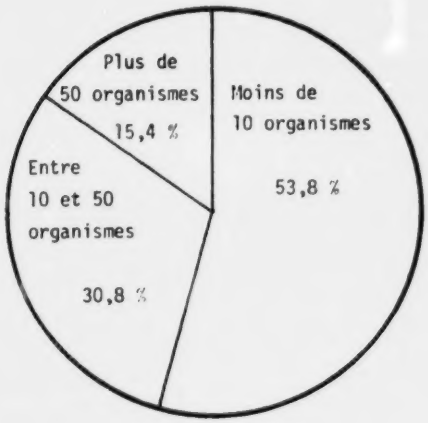

La moitié (53,8 pour cent) des regroupements et des fédérations rejoignent moins de 10 organismes. Le tiers (30,8 pour cent) de ces regroupements rejoignent entre 10 et 50 organismes tandis que 15,4 pour cent regroupent plus de 50 associations.

3. Sources de financement (année 1984)

Les organismes environnementaux ont accès à différentes sources de financement, certaines plus importantes que d'autres. Une partie de ces sources constituent, pour les organismes, des formes d'auto-financement. Ce sont:

- les cartes de membre ;
- les cotisations des associations membres;

- les activités mises de l'avant par le groupe;
- la vente de documents (ou de matériel);
- les dons;
- les autres sources (intérêts, etc.)

Les subventions fédérales, provinciales ou municipales s'ajoutent aux sources déjà mentionnées et représentent pour certains groupes une partie importante du budget de fonctionnement.

Le tableau 13 présente les différentes sources de financement propres aux quatre catégories de groupes environnementaux qui ont répondu au questionnaire, soit 97,7 pour cent des groupes interrogés. Il précise, pour chaque catégorie - éducation, protection, récupération, recherche - et pour chaque groupe de la catégorie, l'importance (en pourcentage) de chacune des sources de financement.

Tableau 13: Présentation par catégorie, des données relatives au financement et au secrétariat

	SOURCES DE FINANCEMENT (en pourcentage)									SECRÉTARIAT		
	AUTOFINANCEMENT						SUBVENTIONS					
	cartes de membre	cotisations des associations membres	activités	vente de documents	dons	autres sources	subventions fédérales	subventions provinciales	subventions municipales	personnel à temps plein	personnel à temps partiel	numéro des questionnaires
groupes d'éducation	1	-	25	2	2	-	50	20	-	X		30
	2	-	-	1	-	-	-	98	-	X		99
	1	-	2	2	4	17	77	13	-		X	27
	-	-	-	-	37	63	-	-	-		X	17
	2	2	-	10	-	-	10	20	50	X		4
	1	-	1	1	-	1	-	96	-		X	15
	10	-	-	10	-	-	10	20	50		X	2
	2	-	3	1	19	-	55	20	-		X	42
	16	2	1	3	1	6	-	71	-	X		35
	2	1	4	9	-	5	16	63	-	X		28
	-	-	-	1	-	5	35	-	60	X		5
	-	-	-	-	-	-	-	-	100	0	0	24
	5	-	-	61	3	-	-	30	-	0	0	43
groupes de protection	15	-	80	-	-	5	-	-	-	0	0	9
	1	-	86	7	-	6	-	-	-	X		22
	5	9	10	-	5	-	50	20	5		X	6
	2	-	-	-	-	5	76	17	-		X	39
	3	-	34	-	-	13	-	39	11		X	7
	-	-	-	-	-	-	-	30	60	X		32
	100	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	11
	80	-	20	-	-	-	-	-	-		X	12
	6	-	1	-	1	87	-	5	-		X	26
	10	-	10	50	2	3	-	25	-	0	0	37
	-	-	-	-	-	-	-	-	-		X	29
	7	-	2	2	2	-	10	70	7	X		20
	5	-	5	20	5	10	50	5	-	X		38
	30	-	40	-	10	-	20	-	-	X		18
	-	-	-	-	100	-	-	-	-	0	0	16
	-	-	-	-	-	-	-	90	-	X		23
	24	1	-	11	3	4	7	50	-	X		44
groupes de récupération	4	-	18	-	10	11	-	57	-	X		25
	-	-	-	-	-	50	25	25	-		X	34
	-	-	10	-	-	-	-	90	-	0	0	36
	5	-	5	7	-	-	-	33	-	0	0	13
	1	-	1	-	12	30	36	20	-		X	8
	-	-	100	-	-	-	-	-	-	X		14
	-	-	1	-	-	-	20	79	-		X	10
	-	-	-	1	-	-	37	62	-	X		21
	-	-	33	-	-	-	-	77	-	0	0	40
	-	-	-	-	-	-	50	50	-		X	41
	-	-	-	-	5	80	-	15	-	0	0	3
groupes de recherche	-	-	-	50	-	-	50	-	-		X	33
	-	-	80	20	-	-	-	-	-		X	1
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
							36	45,3	42,8			44

X= présence de personnel
0= aucun personnel
-= n'a pas répondu à cette question

Le tableau 14 établit six niveaux de financement: 1 à 9 pour cent, 10 à 19, 20 à 39, 40 à 59, 60 à 79, 80 à 100 pour cent. Il identifie, pour chaque niveau, le nombre de groupes (en pourcentage) qui tirent profit des différentes sources de financement.

Tableau 14: Sources de financement des groupes environnementaux (année 1984)

pourcentages de financement	AUTOFINANCEMENT (en pourcentage)						SUBVENTIONS		
	cartes de membres 60,4 %	cotisations des associations membres 11,6 %	activités 55,8 %	vente de documents 46,5 %	dons 39,5 %	autres sources 41,8 %	subventions fédérales 44,9 %	subventions provinciales 69,7 %	subventions municipales 18,6 %
1 à 9	69,3	100	45,8	60	64,7	50	5,3	6,6	25
10 à 19	15,3	-	16,7	15	23,5	22,3	21,1	10	12,5
20 à 39	7,7	-	16,7	10	5,9	5,5	31,5	36,7	-
40 à 59	-	-	4,1	10	-	5,5	31,5	10	25
60 à 79	-	-	-	5	-	5,5	10,6	20	25
80 à 100	7,7	-	16,7	-	5,9	11,2	-	16,7	12,5

3.1 Autofinancement

Les six tableaux qui suivent permettent de visualiser l'importance de chacune des sources qui assurent l'autofinancement des groupes.

Tableau 15: Cartes de membre

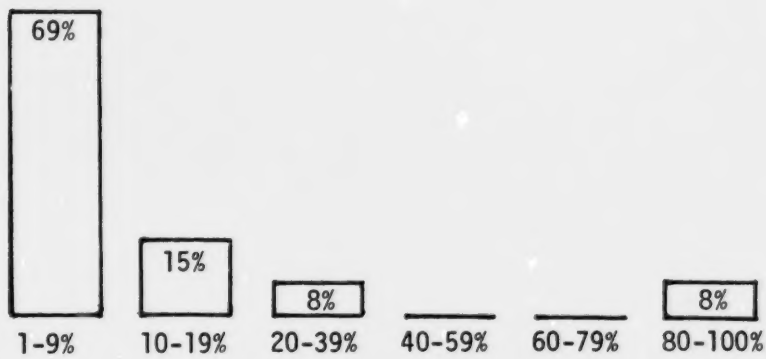

Taux de réponse à cette question: 60,4 pour cent.

Environ les 2/3 des groupes recueillent moins de 10 pour cent de leur budget de cette source de financement.

Par ailleurs, les cartes de membre assurent plus de 80 pour cent du financement d'environ 8 pour cent des groupes.

Tableau 16: Cotisations des associations membres

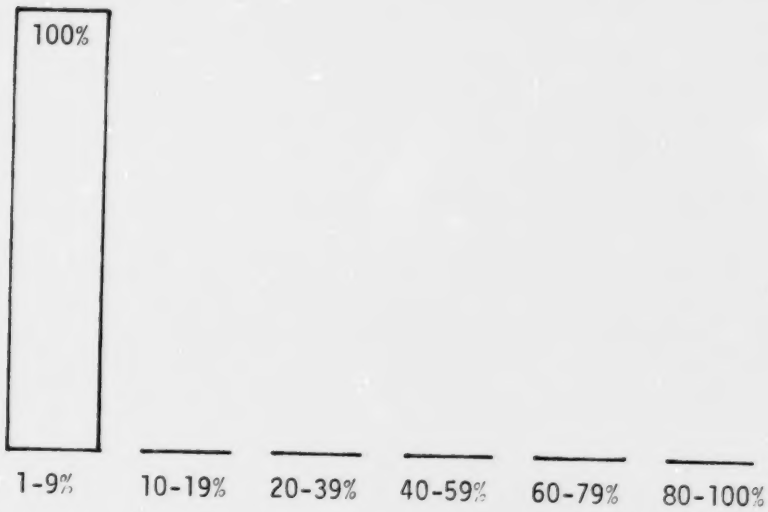

Taux de réponse à cette question: 11,6 pour cent.

Les cotisations des associations membres représentent moins de 10 pour cent du budget des regroupements ou fédérations.

Tableau 17: Activités

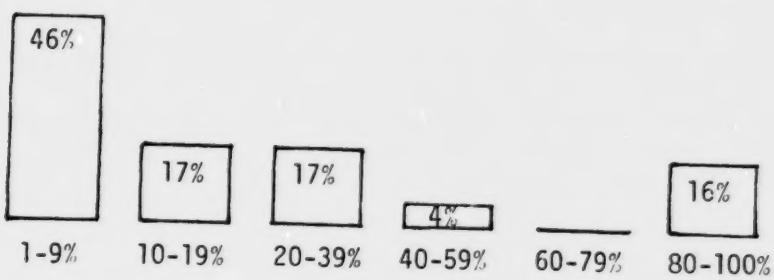

Taux de réponse à cette question: 55,8 pour cent.

16 pour cent des groupes se financent entre 80 et 100 pour cent à partir de revenus générés par différentes activités, dont la cueillette et la vente du papier, du verre, etc.

Toutefois, pour environ la moitié des groupes répondants, cette source de financement compte pour moins de 10 pour cent de leur budget.

Tableau 18: Vente de documents

Taux de réponse à cette question: 46,5 pour cent.

La vente de documents représente moins de 10 pour cent du financement des deux tiers des groupes. Très peu de groupes tirent un financement important de cette source.

Tableau 19: Dons

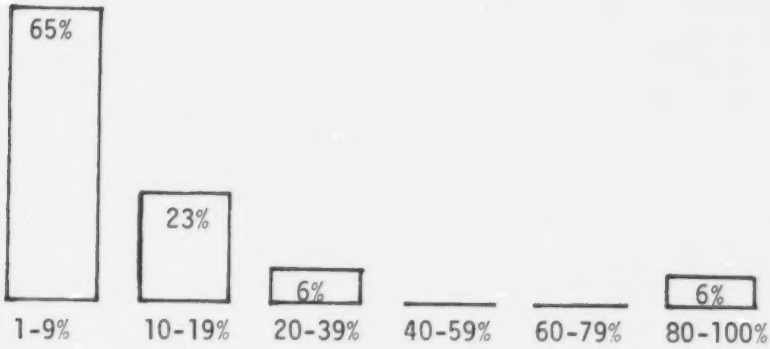

Taux de réponse à cette question: 39,5 pour cent.

Le tiers des groupes reçoivent des dons. Ces dons représentent moins de 10 pour cent du financement global de 65 pour cent de ces quelques groupes.

Tableau 20: Autres sources

Taux de réponse à cette question: 41,8 pour cent.

41,8 pour cent des organismes d'environnement tirent une partie de leur financement d'autres sources telles que les intérêts, la vente de publicité, les créations d'emplois, etc. 11 pour cent de ces organismes obtiennent entre 80 et 100 pour cent de leur financement à partir de ces sources.

En conclusion, on peut dire qu'environ 60 pour cent des organismes d'environnement assurent au moins 10 pour cent d'autofinancement. On constate par ailleurs que peu d'associations sont soutenues d'une façon importante par des dons venant d'organismes privés, de fondations ou de grandes compagnies.

3.2 Subventions

Quelle place occupent les subventions dans le budget global des groupes environnementaux? C'est ce que révèlent les trois tableaux que voici.

Tableau 21: Subventions fédérales

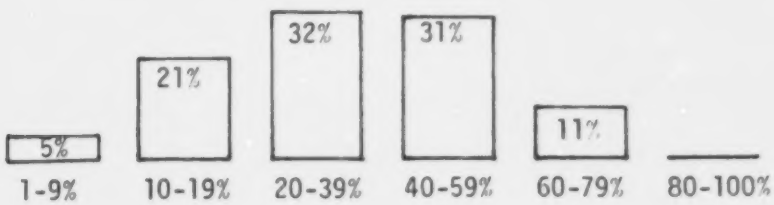

Taux de réponse à cette question: 44,1 pour cent.

44 pour cent des organismes d'environnement reçoivent des subventions du gouvernement fédéral; ces subventions représentent en moyenne 36 pour cent du financement de ces groupes.

Environ 52 pour cent des organismes se financent entre 10 et 40 pour cent à partir des subventions fédérales, tandis que 42 pour cent assurent de 40 à 80 pour cent de leur financement à partir des montants versés en subvention.

Aucun groupe ne retire 80 pour cent et plus de cette source de financement.

Tableau 22: Subventions provinciales

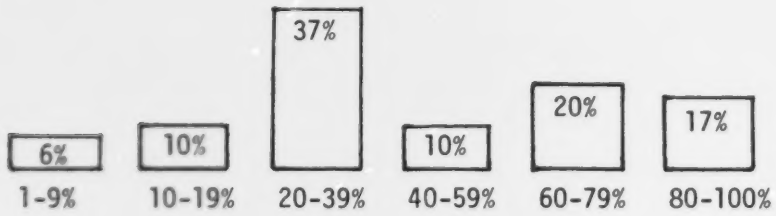

Taux de réponse à cette question: 69,7 pour cent.

Près de 70 pour cent des associations reçoivent des subventions du gouvernement provincial; ces subventions représentent en moyenne 45,3 pour cent du budget global de ces organismes.

47 pour cent de ces groupes obtiennent entre 10 et 40 pour cent de leur financement, à partir des subventions provinciales alors que 30 pour cent assurent, grâce à ces subventions, entre 40 et 80 pour cent de leur financement.

À noter que 17 pour cent des groupes environnementaux retirent plus de 80 pour cent de leur financement de cette source.

Tableau 23: Subventions municipales

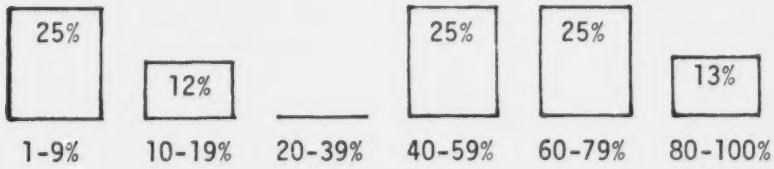

Taux de réponse à cette question: 18,6 pour cent.

Près de 19 pour cent des groupes reçoivent une subvention du gouvernement municipal; cette subvention représente en moyenne 42,8 pour cent du budget global de ces groupes.

12 pour cent de ces associations reçoivent des subventions qui représentent entre 10 et 40 pour cent de leur financement. Pour la moitié de ces groupes, cette source assure entre 40 et 80 pour cent du financement.

13 pour cent de ces associations d'environnement tirent plus de 80 pour cent de leur financement à partir de cette source.

4. Secrétariat

La présence d'un secrétariat à temps plein ou à temps partiel s'avère un élément important chez les groupes qui ont plusieurs membres, des programmes de sensibilisation, un centre de documentation, des publications, etc.

Tableau 24: Secrétariat avec personnel à temps plein ou à temps partiel

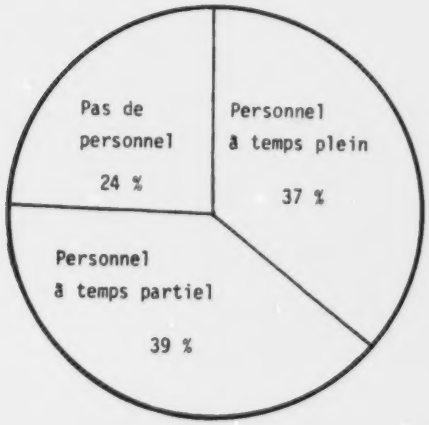

Taux de réponse à cette question: 97,7 pour cent.

Les trois quarts des groupes (76 pour cent) ont un secrétariat à temps plein ou à temps partiel. Les autres n'ont pas de secrétariat comme tel; cette fonction est assurée en partie par le responsable qui reçoit la correspondance (entre autres, du ministère de l'Environnement).

5. Le responsable

5.1 Ancienneté

Le terme «responsable» s'applique également, selon le cas, au président, au répondant, ou encore au porte-parole de l'organisme. Le tableau qui suit donne une idée de l'ancienneté des responsables.

Tableau 25: Ancienneté des responsables

Nombre d'années à titre de responsable	Nombre de responsables
Moins d'un an	9 %
1 an	36,3 %
2 ans	25 %
3 ans	4,5 %
4 ans	7 %
5 ans	7 %
6 ans	9 %
7 ans	2,2 %

Chez 36 pour cent des groupes le responsable a entre 1 et 2 ans d'ancienneté. Le quart des groupes ont le même responsable depuis 2 ans et 70,3 pour cent des groupes ont le même responsable depuis moins de 3 ans. Par ailleurs, chez 29,7 pour cent des groupes, le responsable a entre 3 et 7 ans d'ancienneté.

Bref, l'ancienneté moyenne du responsable est de 2,6 ans.

5.2 Formation académique

Tableau 26: Niveaux de scolarité des responsables

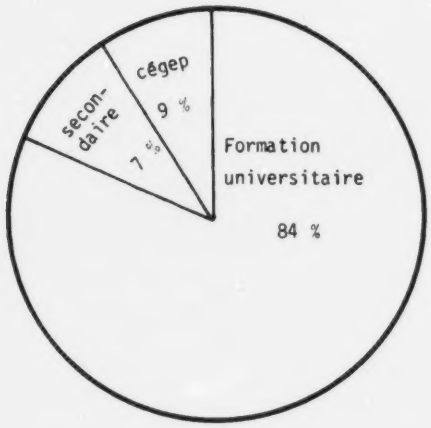

Les responsables des groupes environnementaux du Québec ont majoritairement une formation universitaire. Seulement 16 pour cent des responsables ont une formation de niveau cegep ou de niveau secondaire.

Notes

1 Étude sur l'environnement, op. cit.

2 Répertoire environnemental 1985, op. cit.

3 Enquête S.O.F.R.E.S., op. cit., p. 7.

CHAPITRE III

INTERVENTIONS DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Ce chapitre tentera de cerner l'action éducative des organismes environnementaux. Il vise à identifier les principales clientèles touchées par les groupes qui font de l'éducation dans le domaine de l'environnement ainsi que les stratégies et les moyens retenus pour rejoindre ces clientèles. Il permettra également d'évaluer les intentions et les possibilités des groupes dans ce domaine.

On retrouvera aussi dans ce chapitre, les opinions des groupes quant aux priorités dans le domaine de l'environnement.

1. Activités éducatives

Tous les groupes ont répondu à cette question et affirment s'occuper d'éducation relative à l'environnement.

2. Clientèles touchées

Tableau 27: Nombre de groupes intervenant auprès de l'une ou l'autre des clientèles

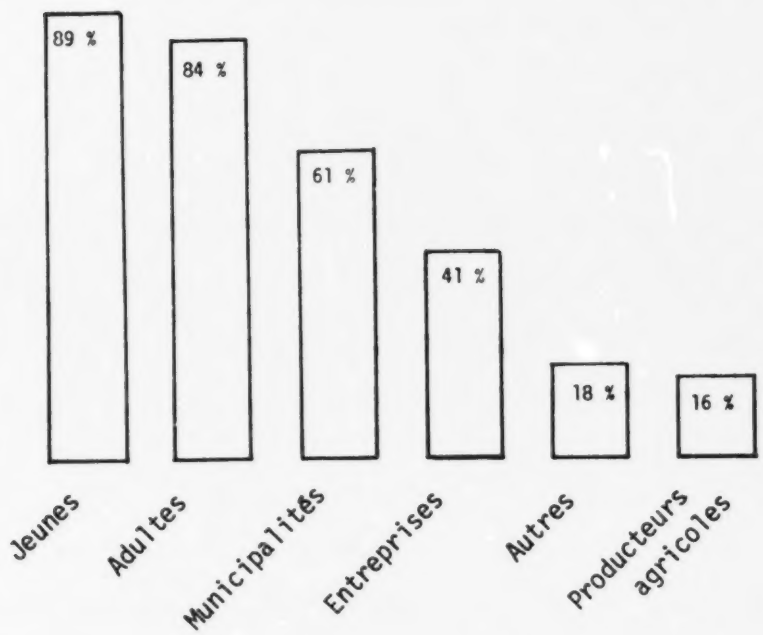

Lors des interventions éducatives, les jeunes et la population adulte en général constituent les clientèles visées par le plus grand nombre de groupes (plus de 80 pour cent des groupes). Par ailleurs,

il est assez étonnant de constater que les deux tiers des groupes (61 pour cent) affirment intervenir, au plan éducatif, auprès des municipalités.

3. Stratégies et moyens retenus pour réaliser l'action éducative

Taux de réponse à cette question: 91 pour cent.

3.1 Stratégies

Les stratégies n'ont pas été très développées par les groupes. Elles consistent principalement à assurer une présence dans les médias de masse et à produire ou à utiliser des moyens audio-scripto-visuels. Quelques groupes se sont orientés, à l'occasion, vers la formation.

3.2 Moyens

Les moyens utilisés par les groupes environnementaux pour rejoindre les différentes clientèles sont nombreux; ils permettent, à des degrés divers, l'atteinte d'objectifs éducatifs.

Ces moyens ont été regroupés à l'intérieur de grandes catégories. On trouve, entre parenthèses, le nombre des groupes préconisant le moyen identifié.

3.2.1 Production de moyens audio-scripto-visuels

Publications

La publication d'un journal mensuel (17), d'une revue (3) ou de documents de vulgarisation (2) s'avère l'élément dominant de cette catégorie. Parmi les autres publications de moindre importance, on retrouve le dépliant, le livre à colorier, la bande dessinée, le bulletin d'information.

Productions audio et visuelles

Le montage de kiosques (10) et la production de diaporamas (7) constituent les activités majeures des groupes dans ce domaine. L'affiche, le vidéo, et le logiciel figurent parmi les autres formes de production audio et/ou visuelle.

3.2.2 Présence dans les médias de masse

Les articles dans les journaux (3), les entrevues à la radio locale (2) et les conférences de presse (2) constituent pour les groupes, autant de moyens d'assurer une présence dans les médias. Les autres moyens utilisés à l'occasion sont le communiqué de presse, l'émission radiophonique et le message publicitaire.

3.2.3 Utilisation des moyens audio-scripto-visuels

Dans bien des cas, les organismes d'environnement utilisent des moyens déjà produits par les Ministères ou d'autres intervenants. Ces moyens sont, par ordre d'importance, le diaporama (9), le dépliant (5), le film (3), et le théâtre (2).

3.2.4 Formation

Les groupes proposent peu de programmes de formation structurés et d'envergure. On retrouve, parmi les activités importantes, des programmes d'interprétation (7), des conférences (5), des soirées d'information (5), et des cours (2).

3.2.5 Autres moyens

Les sondages et les enquêtes (5), les concours (3) s'ajoutent au rallye cycliste, à la visite d'usine et à d'autres moyens mis de l'avant pour rejoindre la clientèle et atteindre les objectifs éducatifs visés.

On trouvera en appendice 4 une liste détaillée des moyens retenus par les groupes environnementaux dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement.

4. Interventions éducatives qui pourraient éventuellement être élaborées et réalisées par les organismes

Taux de réponse à cette question: 75 pour cent.

4.1 Stratégies

Même s'il en avaient la possibilité, les groupes environnementaux n'ont pas présenté de stratégies nouvelles pour réaliser d'éventuelles interventions dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement.

On compte toujours sur la production et l'utilisation de moyens audio-scripto-visuels et la présence dans les médias de masse.

4.2 Moyens

Les moyens mentionnés sont à peu de chose près, ceux déjà mentionnés et utilisés jusqu'à maintenant par les groupes pour faire de l'éducation dans le domaine de l'environnement. Toutefois on a donné plus d'envergure à certains moyens déjà utilisés. On mentionne, entre autres,

- une chronique sur l'environnement à la radio;
- une série d'émissions à la télévision communautaire sur la pollution et l'assainissement des eaux, l'aménagement des berges et l'utilisation des rives;
- des cahiers spéciaux pour insertion dans les médias écrits;

- la publication d'une page sur l'environnement à l'intention des jeunes, dans le journal local.

Le secteur de la formation n'a pas été modifié sensiblement; il présente peu de programmes structurés sur des contenus précis, si ce n'est la vulgarisation des rapports de recherche.

Parmi les autres moyens, la mise sur pied de comités de coordination et de clubs environnementalistes dans chaque école, s'avère un moyen plus structuré que ce qui se fait déjà: formation de groupes écologiques dans les écoles.

5. Priorités dans le domaine de l'environnement

Ces données complètent tout ce qui précède relativement aux interventions éducatives des groupes dans le domaine de l'environnement. Elles permettent d'identifier les aspects de l'environnement jugés prioritaires par les organismes d'environnement et précisent les secteurs où ces interventions seraient sans doute nécessaires. Le chiffre entre parenthèses, indique le nombre de groupes ayant retenu la priorité mentionnée.

De l'avis des groupes environnementaux, les précipitations acides (18), l'éducation relative à l'environnement auprès des adultes (17) et auprès des jeunes (8), la récupération et le

recyclage des déchets (16) et l'assainissement des eaux (11) figurent en tête des priorités dans le domaine de l'environnement.

Les priorités retenues par 10 groupes et moins sont: la réglementation (10), l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain (9), la protection des sites naturels (6), la protection des espèces menacées (5) et la gestion des déchets industriels toxiques (5) et des produits chimiques toxiques (5).

On trouvera à l'appendice 5, la liste des 56 priorités identifiées par les groupes environnementaux.

CHAPITRE IV

ATTENTES DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX À L'ENDROIT DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET PROPOSITIONS PERMETTANT D'ACTUALISER CES ATTENTES

On trouvera dans ce chapitre les données permettant de répondre à l'un des objectifs importants de la recherche: identifier, d'une part, les attentes des groupes environnementaux relativement à l'information, aux résultats des recherches et au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation à l'environnement et, d'autre part, connaître les propositions ou suggestions des groupes permettant d'actualiser les attentes exprimées.

1. Attentes des groupes environnementaux

1.1 Attentes relatives à l'information

Les groupes environnementaux veulent être informés des politiques, programmes et activités du ministère de l'Environnement. Ils désirent être tenus au courant des politiques gouvernementales particulièrement dans les domaines de la gestion des berges et de l'assainissement des eaux, le recyclage des déchets, les études d'impact et les consultations publiques, l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. Ils veulent connaître les programmes de subvention et recevoir la documentation pertinente.

Ils désirent également recevoir une information complète et non partisane, particulièrement sur les sujets chauds en environnement. Les groupes veulent être informés de toutes les publications du ministère de l'Environnement et recevoir les dépliants concernant les lois relatives à l'environnement.

Ils demandent avec insistance de ne pas avoir à courir après l'information et que celle-ci leur parvienne rapidement. Ils veulent que la Direction régionale soit un des moyens retenus pour faire circuler l'information du Ministère. Ils mentionnent qu'il y a beaucoup de publicité de masse par rapport à l'information à la base.

Les groupes de récupérateurs désirent pour leur part, être informés sur les études de marché, les prix du marché concernant le papier et le verre, la condition des sites d'enfouissement au Québec. Ils veulent être consultés sur la réglementation et les politiques du Ministère relativement à la gestion des déchets, la récupération et le recyclage.

1.2 Attentes relatives aux résultats des recherches

Les organismes d'environnement désirent connaître les sujets des recherches projetées, en cours ou complétées au ministère de l'Environnement et recevoir, dès leur parution, les résultats de ces recherches; également que le Ministère fournisse un résumé de ces recherches. Ils veulent que les résultats soient vulgarisés ou publicisés par le Ministère ou par les groupes.

Les groupes désirent que le Ministère assure une large consultation des intervenants lors de l'élaboration des orientations et des objectifs de recherche.

Également, qu'il fasse des recherches sur les avantages de la récupération, les contenants en plastique, la cueillette sélective, les techniques de traitement des déchets.

Enfin, que les chercheurs ou les fonctionnaires soient disponibles pour la présentation et la vulgarisation des résultats.

1.3 Attentes relatives au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation

Les groupes environnementaux désirent être informés des ressources humaines, matérielles et financières offertes par le ministère de l'Environnement dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement.

Ils aimeraient pouvoir compter sur les professionnels de la Direction régionale pour compléter certains travaux dans le domaine de l'environnement et connaître la disponibilité du personnel pour la préparation d'outils éducatifs.

Ces intervenants veulent recevoir un guide pédagogique afin de mieux transmettre les contenus éducatifs en environnement. Ils espèrent un compte rendu de tout ce qui se fait présentement dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement au Québec.

Comme ils le mentionnent eux-mêmes, les groupes écologiques ne disposent pas des ressources financières et humaines suffisantes pour assumer seuls la fonction nécessaire d'éducation à l'environnement. Aussi, désirent-ils que le ministère de l'Environnement fournisse des fonds et des instruments afin de sensibiliser la population.

Ils apprécient toutefois la disponibilité des professionnels mais trouvent leurs moyens trop limités !

On trouvera une présentation détaillée des attentes des groupes environnementaux à l'appendice 6.

2. Propositions permettant d'actualiser les attentes

Les groupes environnementaux ont formulé plusieurs propositions permettant de répondre aux attentes qui viennent d'être présentées. On trouvera, dans les lignes qui suivent, une synthèse de ces propositions.

2.1 Propositions relatives à l'information

Les organismes d'environnement proposent que le ministère de l'Environnement publie un bulletin, une revue ou un journal présentant les politiques, programmes et activités du Ministère. Cette publication, demandée par 25 pour cent des groupes pourrait paraître mensuellement ou à intervalles réguliers (autre que chaque mois).

Ils suggèrent également que le Ministère fournisse aux groupes un organigramme du Ministère ainsi que la liste des fonctionnaires avec les numéros de téléphone. Qu'il envoie systématiquement aux groupes la liste des publications disponibles et mette de l'avant une politique de consultation et de participation. Ainsi, le Ministère pourrait mettre en place des comités où fonctionnaires et représentants de groupes échangeraient sur une base permanente.

Les groupes suggèrent par ailleurs, qu'une personne de la Direction régionale soit en contact régulier avec les organismes afin de faciliter les communications.

Quant au financement, ils proposent que le Ministère assure des fonds aux groupes pour des activités d'information et confie à contrat à des organismes d'environnement, la diffusion d'information.

2.2 Propositions relatives aux résultats des recherches

Les groupes proposent que le ministère de l'Environnement les consulte annuellement sur le choix des axes de recherche. Qu'il diffuse les résultats des recherches, entre autres, dans un bulletin d'information. Également, qu'il publie à plus fort tirage les rapports de recherche et en envoie une copie aux organismes concernés. Qu'il prépare des résumés faisant état des résultats des recherches et les fasse parvenir aux groupes environnementaux.

Les organismes suggèrent que le Ministère publie un répertoire des recherches et des résultats disponibles. Qu'il soutienne financièrement les groupes qui font de la recherche ou vulgarisent et diffusent les résultats des recherches dans le domaine de l'environnement.

2.3 Propositions relatives au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation à l'environnement

Les organismes d'environnement proposent que le Ministère publie un répertoire des ressources humaines disponibles au Ministère. Qu'il identifie, dans chacune des régions, un responsable des relations entre le Ministère et les associations.

Les groupes suggèrent que des services techniques puissent être offerts aux organismes qui désirent réaliser des activités éducatives dans le domaine de l'environnement.

Ils proposent également que le Ministère publie la liste des documents éducatifs qu'il possède, un guide pédagogique, une bibliographie relative à l'enseignement dans le domaine de l'environnement, un répertoire d'outils pédagogiques ainsi que les adresses pour les obtenir. Qu'il soutienne financièrement les associations qui oeuvrent en éducation relative à l'environnement et collabore avec les groupes environnementaux lors de l'organisation d'activités éducatives.

Une présentation détaillée des propositions faites par les groupes environnementaux suit à l'appendice 7.

CONCLUSIONS

L'analyse des réponses apportées par les groupes environnementaux a permis de mieux connaître ces organismes, d'identifier leurs stratégies et moyens d'intervention dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement, de percevoir leurs attentes à l'endroit du ministère de l'Environnement et de recueillir un certain nombre de propositions permettant d'actualiser ces attentes.

Nous présenterons, dans les lignes qui suivent, les principales conclusions qui se dégagent de ces différents chapitres. Ces conclusions résument l'essentiel des données recueillies par cette recherche.

1. Connaissance des groupes environnementaux

Avoir une meilleure connaissance des groupes préoccupés d'environnement, tel était l'objectif général de cette recherche. Quels éléments permettent d'avancer dans cette connaissance et de préciser l'image que l'on a du mouvement écologiste? Ces éléments sont nombreux, on peut les regrouper autour des cinq points suivants:

la progression numérique des groupes environnementaux au Québec, l'importance et le représentativité des groupes, leurs sources de financement, la présence d'un secrétariat à temps plein ou à temps partiel, et enfin, le responsable des groupes, son ancienneté et sa formation académique. Donc un éventail d'éléments qui s'ajoutent à ce qui a déjà été écrit et publié sur la «nébuleuse écologique» visible au Québec.

La progression numérique des groupes environnementaux

Cette progression commence à être perceptible vers les années 1968-69 et s'accentue régulièrement jusqu'aux années 80. Toutefois, la véritable éclosion a lieu au cours des années 1972 et suivantes; environ 82 pour cent des groupes environnementaux sont apparus après 1972. Les groupes de récupération et de recyclage sont plus récents; ils ont connu une progression marquée à partir des années 80.

L'importance numérique des adhérents

La majorité des groupes répondants (72 pour cent) ont des membres cotisants avec cartes de membre. La moitié de ces organismes ont moins de 200 membres, le tiers a entre 200 et 1 000 membres, et environ 15 pour cent ont plus de 1 000 membres. Ces pourcentages correspondent, à peu de choses près, à ceux fournis par la France sur le même sujet.

Sources de financement

L'analyse a été faite en fonction de l'année 1984. Elle révèle qu'environ 60 pour cent des groupes assurent au moins 10 pour cent d'autofinancement à partir de sources diverses. Par ailleurs, les subventions constituent les principales sources de financement des groupes ayant un budget de fonctionnement.

Un peu moins de la moitié des groupes (44 pour cent) reçoivent des subventions fédérales, lesquelles représentent en moyenne 36 pour cent de leur financement. Près des trois quarts des organismes (70 pour cent) reçoivent des subventions provinciales, ces subventions représentent en moyenne 45 pour cent de leur financement. Enfin environ 19 pour cent des groupes reçoivent des subventions de l'une ou l'autre des municipalités du Québec. Ce montant représente 43 pour cent du financement de ces associations.

Le secrétariat

Les trois quarts (76 pour cent) des organismes d'environnement ont un secrétariat à temps plein ou à temps partiel.

Le responsable

L'ancienneté des responsables n'est pas très élevée; elle se situe en moyenne, pour l'ensemble des groupes, à 2,6 ans. Environ 70 pour cent des groupes ont le même responsable depuis moins de

3 ans. Par ailleurs, les responsables ont majoritairement (84 pour cent) une formation universitaire.

2. Interventions des groupes environnementaux dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement

Les groupes ont des activités éducatives qui s'adressent majoritairement à la population adulte du Québec (89 pour cent) et aux jeunes (84 pour cent).

Les stratégies utilisées consistent principalement à assurer une présence dans les médias de masse et à produire ou à utiliser des moyens audio-scripto-visuels.

Les principaux moyens mentionnés par les groupes sont la publication de journaux mensuels, de revues, de documents de vulgarisation, de dépliants et la production de diaporamas.

Les organismes assurent également une présence dans les médias au moyen d'articles dans les journaux, d'entrevues à la radio locale et de conférences de presse.

Les groupes utilisent aussi des moyens audio-scripto-visuels déjà produits tels que les kiosques, les audiovisuels, les dépliants et les films.

Enfin, certains organismes offrent de la formation, particulièrement dans le cadre de sorties d'interprétation, de soirées d'information, de stages et de conférences.

Même s'ils en avaient la possibilité, les groupes environnementaux ne développeraient pas, à peu de choses près, des stratégies ou des moyens éducatifs autres que ceux déjà énumérés dans ce travail. Certains moyens auraient toutefois plus d'envergure; ainsi on fait mention de chroniques à la radio et de séries d'émissions télévisées au lieu d'entrevues à la radio ou d'émissions à la télévision.

3. Priorités dans le domaine de l'environnement

De l'avis des groupes environnementaux, les précipitations acides constituent (en 1985) la première des priorités dans le domaine de l'environnement. L'éducation relative à l'environnement, la récupération et le recyclage, l'assainissement des eaux et la réglementation suivent par ordre d'importance.

4. Attentes des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement

Les groupes veulent être informés des politiques, programmes et activités du Ministère. Ils désirent recevoir rapidement une information complète et non partisane, particulièrement sur les sujets chauds en environnement.

Ils désirent connaître les sujets des recherches projetées, en cours ou complétées au Ministère et recevoir, dès leur parution, les résultats de ces recherches. Également, que ces résultats soient vulgarisés et publicisés par le Ministère ou par les groupes. Ils aimeraient aussi participer davantage à l'orientation des politiques de recherche.

Les organismes d'environnement désirent, par ailleurs, être informés des ressources humaines, matérielles et financières offertes par le Ministère dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement.

5. Propositions permettant d'actualiser les attentes

Les groupes proposent que le ministère de l'Environnement publie un bulletin, une revue ou un journal présentant les politiques, programmes et activités du Ministère et accorde du financement aux groupes pour leurs activités d'information.

Ils suggèrent que le ministère les consulte annuellement sur le choix des axes de recherche; publie et diffuse les résultats des recherches, entre autres, dans le bulletin déjà mentionné; envoie copie des rapports aux groupes concernés et soutienne financièrement les organismes qui font de la recherche ou vulgarisent les résultats des recherches.

Enfin, les organismes d'environnement proposent que le Ministère publie un répertoire des ressources humaines disponibles au Ministère ainsi qu'une liste des ressources matérielles permettant de soutenir leurs interventions dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Également, qu'il supporte financièrement les groupes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE

BERNIER, Conrad, «Environnement: plus de pouvoirs aux citoyens contre les grandes entreprises», La Presse, Montréal, jeudi 16 août 1984.

BOSQUET, Michel, Écologie et politique, Éditions Galilée, Paris, 1975, 190 pages.

BOUTIN, Benoît, Les revendications des mouvements écologiques face à l'État, manuscrit polycopié, Montréal, avril 1982, 8 pages.

CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT, Avis sur la pertinence des conseils régionaux de l'environnement, Gouvernement du Québec, Québec, février 1981, 144 pages.

CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT, Colloque consultatif de l'environnement sur le bilan et la prospective environnementale québécoise, Gouvernement du Québec, Québec, 1985, 228 pages.

CORRESPONDANT, «Les écologistes italiens vident leurs sacs en plastique», Libération, Rome, Samedi 5 et 6 janvier 1985.

DE LADURANTAYE, Roger et al., Le bouquet écologique, journal du Réseau des groupes écologiques du Québec, volume 1 numéro 2, mars 1983.

DANSEREAU, P. et al., Écologie et environnement, Cahiers de recherche éthique, 9, Fides, 1983, 194 pages.

FRANCOEUR, Louis-Gilles, «Le Québec est-il capable de se doter d'une gestion globale de l'environnement», Le Devoir, mardi 12 novembre 1985.

HARNOIS, Marcel, Relations du ministère de l'Environnement avec les groupes environnementaux, Service de l'éducation, document interne, 10 janvier 1984, 6 pages.

HARNOIS, Marcel, Relations des groupes environnementaux avec le ministère de l'Environnement en 1983, Service de l'éducation, document interne, février 1984, 11 pages.

ISTAS, Jacqueline, «Écologie associative, écologie politique, mariage ou divorce?», revue Combat nature, numéro 70, novembre 1985, pages 28-29.

JURDANT, Michel, Le défi écologiste, le Québec à la recherche d'une nouvelle société, notes reprographiées, Québec, novembre 1982.

LUSSIER, Doris, «Les écolos», La Presse, Montréal, lundi 6 février, 1984.

MILITANTS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, Regroupement écologique Québécois, manifeste (projet), manuscrit, 22 novembre 1978, 17 pages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE FRANCE, La vie associative, extrait de «L'état de l'environnement 1984», Délégation à la qualité de la vie, Paris, novembre 1984, 33 pages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des groupes et organismes québécois oeuvrant dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement, Service de l'éducation, Montréal, 1980, 65 pages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire environnemental 1982, Service de l'éducation, Montréal, 1982, 173 pages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire environnemental 1984, Service de l'éducation, Montréal, 1984, 265 pages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE QUÉBEC, Répertoire environnemental 1985, Division de l'éducation, Montréal, 1985, 313 pages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, Compte rendu de la rencontre de Pierre B. Meunier, sous-ministre en titre et Jean-Yves Babin, sous-ministre adjoint aux opérations régionales du ministère de l'Environnement avec les organismes oeuvrant en environnement dans la région de l'Estrie, Direction régionale, Sherbrooke, document interne, 1983, 14 pages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, Étude sur l'environnement, (opinions, perceptions et attentes des Québécois), par Consultaction Nadeau inc., Direction planification et prévention, Québec, octobre 1985.

MOTHÉ, Daniel, «Idéologie des écologistes et pratiques autogestionnaires», Autogestions, numéro 4, Paris, 1980, pages 473 à 483.

ROGEL, Jean-Pierre, Un paradis de la pollution, Éditions Québec Science, Québec, 1981, 275 pages.

SMIRNOFF, W.A., «Un véritable écologiste dénonce les charlatans de l'écologie», Le Soleil, Québec, lundi 30 mai 1983.

TOURAINE, Alain, L'après-socialisme, Grasset, Paris, 1980, 275 pages.

VADROT, C.M., «Les mouvements écologiques», Encyclopédie de l'écologie, Librairie Larousse, Paris, 1977.

VAILLANCOURT, Jean-Guy, Mouvement écologiste, énergie et environnement: essais d'écosociologie, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1982, 262 pages.

VAILLANCOURT, Jean-Guy, L'environnement québécois des années 80: les acquis récents et les prochains défis, présentation lors du «Colloque du conseil consultatif de l'environnement sur le bilan et la prospective environnementale québécoise», manuscrit, Montréal, avril 1984.

VAILLANCOURT, Jean-Guy, «Répertoire environnemental 1984», revue Contretemps, volume 1 numéro 3, hiver 1985, page 37.

APPENDICE 1

Liste des groupes sélectionnés

Région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (01)

Comité d'étude sur les produits toxiques (CEPT) (*)

Société d'aménagement des ressources de la rivière Métis inc. (SARRM)

Groupe d'environnementalistes de la rivière Matane (GERM)

Conseil régional d'environnement de l'Est du Québec (CREEQ)

Région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean (02)

Comité d'environnement de Saint-Ambroise

Comité d'environnement de Chicoutimi

Recycl-O-Lac inc.

Conseil régional d'environnement (*)

Région de Québec (03)

Ami(e)s de la Terre de Québec inc.

Association pour la protection de l'environnement du Lac Saint-Charles

Société linéenne du Québec (La)

Comité de dépollution de la rivière Bécancour

Comité de restauration de la Jacques-Cartier (*)

Écomusée de la Haute-Beauce

Société des Amis du jardin Van Den Hende inc.

Société du patrimoine des Beaucerons

Atelier des handicapés de Sainte-Marie

(*) Groupe qui n'a pas répondu au questionnaire.

Fondation Écho-logie

Récupération Côte-du-Sud

Union québécoise pour la conservation de la nature (L')

Région de la Mauricie et des Bois-Francs (04)

Société zoologique de la Mauricie

Association sportive et écologique de la Batiscan

Les récupérateurs de Maskinongé

Région de l'Estrie (05)

Association de préservation du lac Magog

Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et Saint-François (CHARMES)

Memphrémagog conservation inc.

Éco-Ressources inc.

Région de Montréal (06)

Association québécoise pour la lutte contre les pluies acides (AQLPA)

Les cercles des jeunes naturalistes (CJN)

Enjeu et environnement jeunesse inc. (*)

Crivert inc.

Mouvement écologique du Haut-Richelieu (MEHR)

Mouvement pour l'agriculture biologique (MAB)

Société pour vaincre la pollution (SVP)

STOP (*)

Association de conservation et d'aménagement du plein air à Laval (ACAPAL)

Association des biologistes du Québec (*)

À court d'eau

Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) (*)

Écomusée l'insulaire des Cent Îles du lac Saint-Pierre inc. (*)

Groupe d'intervention urbaine de Montréal

Hélio Québec

Coopération d'information et de recherche écologiques du Québec

Énervie inc.

Centre de récupération Corvée de Lanaudière

Région de l'Outaouais (07)

Conservation Gatineau

Comité d'action anti-nucléaire de Pontiac inc.

Récupération de l'Outaouais

Région de l'Abitibi et du Témiscamingue (08)

Comité permanent sur l'environnement à Rouyn-Noranda (*)

Réseau régional de récupération

Témis Plus

Recyclo-Centre

Région de la Côte-Nord (09)

Société d'écologie des baleines du Saint-Laurent (*)

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Programme tach

APPENDICE 2

Recherche auprès des groupes environnementaux:

questionnaire

Montréal, le 5 juin 1985

À L'INTENTION DU RESPONSABLE

Depuis la mise sur pied des Services de protection de l'environnement (SPE), puis du ministère de l'Environnement en 1979, des relations sans cesse grandissantes se sont établies entre le ministère et les groupes préoccupés d'environnement. Une analyse des différentes demandes faites par les groupes au ministère de l'Environnement permet d'identifier certains besoins des organismes, mais cette connaissance reste imprécise et limitée.

Aussi, afin de cerner clairement les besoins des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement, relativement à l'information et aux résultats de recherches, et de mieux connaître l'activité éducative de ces organismes, la Division éducation a élaboré le questionnaire ci-joint.

Ce questionnaire est envoyé à 57 groupes environnementaux ayant un mandat et des objectifs reliés directement à l'environnement. Ces groupes ont été choisis dans chacune des régions administratives du Québec à partir de critères établis au préalable.

Nous vous invitons à compléter ce questionnaire et à nous le retourner dans l'enveloppe ci-jointe avant le 28 juin 1985.

Merci de votre collaboration.

Marcel Harnois, responsable
Division de l'éducation
Direction des communications
et de l'éducation
Ministère de l'Environnement
(514) 873-3219

MH/ep
P.J. Questionnaire

Recherche auprès des groupes environnementaux

Questionnaire

I Le groupe

1. ..... Corrections, s'il y a lieu

2. Année de fondation _____ 3. Téléphone ( ) -

Nombre de membres

4. Cotisants avec carte de membre _____
5. Adhérents sans cotisation, ni carte _____
6. Nombre d'associations (pour les fédérations ou les regroupements) _____

Sources de financement (Année 1984). Pourcentage de chaque catégorie

7. Cartes de membres _____ %
8. Cotisations des associations membres _____ %
9. Activités _____ %
10. Vente de documents _____ %
11. Dons _____ %
12. Subventions fédérales _____ %
13. Subventions provinciales _____ %
14. Subventions municipales _____ %
15. Autres sources _____ %

Secrétariat

16. Personnel à temps plein oui ☐ non ☐
17. Personnel à temps partiel oui ☐ non ☐

II Le responsable (président, répondant ou porte-parole)

18. En poste depuis combien de temps? _____

Formation académique

19. Niveau primaire ☐
20. Niveau secondaire ☐
21. Niveau CEGEP ☐
22. Niveau universitaire ☐

III Les attentes

Votre organisme a-t-il des attentes vis-à-vis le ministère de l'Environnement du Québec relativement:

23. à l'information

24. *Propositions ou suggestions permettant d'actualiser les attentes relatives à l'information*

25. aux résultats de recherches?

26. *Propositions ou suggestions permettant d'actualiser les attentes relatives aux résultats de recherches*

UTILISER LE VERSO SI NÉCESSAIRE

27. au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement

28. *Propositions ou suggestions permettant d'actualiser les attentes relatives au soutien professionnel*

IV Les activités éducatives

29. Votre organisme s'occupe-t-il d'éducation relative à l'environnement?

30. Oui ☐ 31. Non ☐

Si oui, à quel niveau?

32. Au niveau des jeunes ☐
33. Au niveau des adultes ☐
34. Au niveau des entreprises ☐
35. Au niveau des municipalités ☐
36. Au niveau des producteurs agricoles ☐
37. Autres (précisez) _____

UTILISER LE VERSO SI NÉCESSAIRE

38. Stratégies et moyens retenus par votre groupe pour réaliser l'action éducative

39. Quelles interventions éducatives pourraient éventuellement être élaborées et réalisées par votre organisme (clientèles, moyens, contenu, etc.)?

40. Quelles sont, à votre avis, les priorités dans le domaine de l'environnement? (Les nommer par ordre d'importance)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

UTILISER LE VERSO SI NÉCESSAIRE

Définition des termes

Pour vous aider à répondre aux questions, voici le sens attribué à chacun des termes suivants:

Information:

Contenu qui émane du ministère de l'Environnement, faisant état publiquement des politiques, des programmes, des projets et des réalisations du Ministère.

Résultats de recherches:

Toutes connaissances nouvelles résultant des travaux de recherches menés par le personnel du ministère de l'Environnement et rendus publics.

Soutien professionnel:

Relation d'aide ou expertise fournies par les professionnels du MENVIQ dans le cadre de leur mandat.

Activités éducatives:

Interventions visant l'un et/ou l'autre des objectifs suivants: développer un intérêt pour l'environnement, une connaissance des éléments constitutifs de l'environnement, une compréhension de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une attitude critique face à l'environnement, un sentiment de responsabilité, une capacité d'agir sur l'environnement.

APPENDICE 3

Evaluation du rôle des groupes environnementaux en rapport avec la protection de l'environnement

Afin de compléter le portrait des groupes, il nous a semblé intéressant de fournir dans le présent appendice quelques tableaux tirés du sondage «Étude sur l'environnement, (opinions, perceptions et attentes des Québécois)». Ce sondage a été réalisé à la demande du ministère de l'Environnement par la firme Consultaction Nadeau inc. en octobre 1985; cette firme a remis au Ministère un rapport de 317 pages. Les données qui suivent sont tirées du chapitre 5 «perceptions et opinions d'ordre général».

Les tableaux présentent les perceptions et opinions des Québécois quant au rôle des groupes environnementaux en rapport avec la protection de l'environnement, aux moyens dont ils disposent pour faire valoir leur point de vue et la confiance qu'on leur manifeste.

Tableau 28: Importance du rôle joué par les groupes environnementaux

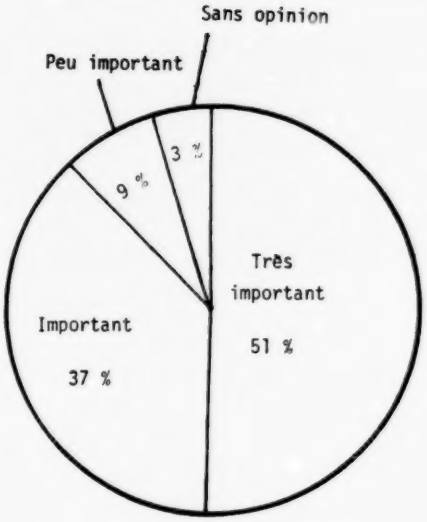

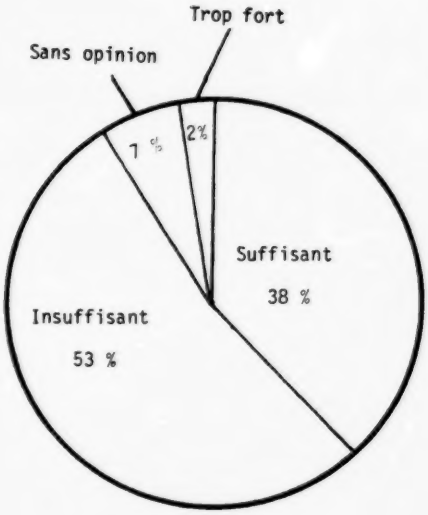

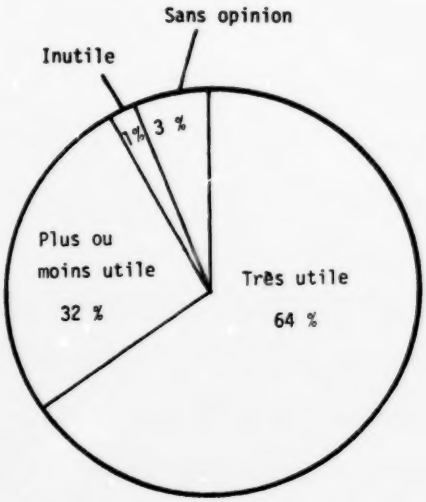

Il apparaît, dans l'ensemble, qu'une proportion importante de Québécois (88 pour cent) considèrent important (dont 51 pour cent, très important) le rôle joué par les groupes environnementaux au niveau de la protection de l'environnement. Un peu plus de la moitié d'entre eux (53 pour cent) l'estiment insuffisant; les deux tiers (64 pour cent) jugent toutefois ce rôle très utile.

Tableau 29: Évaluation des moyens dont disposent les groupes environnementaux pour faire valoir leur point de vue

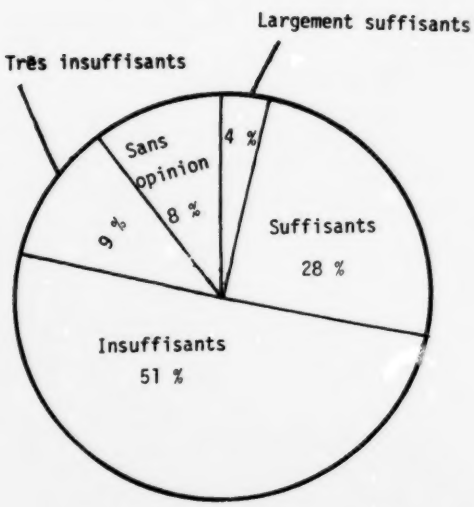

C'est dans une proportion de 60 pour cent que les Québécois jugent insuffisants (très insuffisants ou insuffisants) les moyens dont disposent les groupes environnementaux pour faire valoir leur point de vue. Le tiers (32 pour cent) les qualifient toutefois de suffisants (largement suffisants ou suffisants).

Tableau 30: Niveau de confiance exprimé à l'égard de certains organismes dont les groupes environnementaux en matière de protection de l'environnement

	Beaucoup	Un peu	Plus ou moins	Pas du tout
	%	%	%	%
. Experts consultants	29	41	20	4
. Associations professionnelles	26	43	21	5
. Entreprises	11	29	35	22
. Groupes de citoyens (environnementaux)	39	41	15	2
. Municipalités (MRC, Communauté urbaine)	25	49	20	4
. Gouvernement du Québec	31	43	19	5
. Gouvernement fédéral	26	42	24	6

Dans l'ensemble, les Québécois ne manifestent pas une confiance débordante envers les différents organismes concernés par la protection de l'environnement. Malgré tout, ce sont les groupes environnementaux qui reçoivent la plus importante marge de confiance des Québécois: 39 pour cent des citoyens ont beaucoup confiance aux groupes environnementaux en matière de protection de l'environnement.

APPENDICE 4

Liste détaillée des moyens retenus
par les groupes dans le domaine de
l'éducation relative à l'environnement

1. Production de moyens audio-scripto-visuels

a) Publications

- document de vulgarisation (2)
- dépliant
- répertoire de personnes ressources
- revue (3)
- guide d'activités en sciences naturelles
- feuillet d'activités en sciences naturelles
- bulletin d'information
- journal mensuel (7)
- bande dessinée
- livre à colorier
- cahier scolaire: le sac vert
- résultats de recherches
- carte du fleuve St-Laurent

b) Productions audio et visuelles

- kiosque (10)
- diaporama (7)
- logiciel en science naturelle
- vidéo
- affiche

2. Présence dans les médias de masse

- article dans les journaux (3)
- communiqué de presse
- entrevue à la radio locale (2)
- message publicitaires à la radio et dans les journaux
- conférence de presse (2)
- émission radiophonique

3. Utilisation de moyens audio-scripto-visuels

- dépliant (5)
- affiche
- film (3)
- diaporama (9)
- télévision communautaire
- théâtre (2)
- vidéo
- feuillet paroissial

4. Formation

- cours (2)
- stage de formation pratique
- programme régional de sensibilisation
- programme de découvertes de la nature

- conférence (5)
- soirée d'information (5)
- programme d'interprétation (7)
- animation dans les écoles
- débat
- forum
- semaine de l'environnement

5. Autres moyens

- bourse pour aider des jeunes à participer à des camps de sciences naturelles
- concours (3)
- trophée de l'environnement
- sondage et enquête (5)
- rallye cycliste
- musée écologique ambulant
- mascotte
- chandail
- visite d'usine (récupération)
- formation de groupes écologiques dans les écoles
- camp d'été
- festival nature

APPENDICE 5

Liste des priorités dans le domaine de l'environnement

On trouvera, dans les lignes qui suivent, les priorités environnementales présentées dans un ordre décroissant; la plus importante étant celle qui a été mentionnée par le plus grand nombre de groupes.

5.1 Liste des priorités

1- Précipitations acides (18)

2- Éducation relative à l'environnement auprès des adultes (17)

3- Récupération et recyclage des déchets (16)

4- Assainissement des eaux (11)

5- Réglementation (10)

6- Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain (9)

7- Éducation relative à l'environnement auprès des jeunes (8)

8- Protection des sites naturels (6)

9- Information de la population (6)

10- Protection des espèces menacées (5)

11- Gestion des déchets industriels toxiques (5)

12- Produits chimiques toxiques (5)

13- Aménagement des berges (4)

14- Pollution

- . industrielle (3)
- . automobile
- . agricole
- . de l'air (4)
- . de l'eau (2)

15- Sauvegarde et aménagement des espaces verts en milieu urbain (3)

16- Développement de la recherche (3)

17- Harmoniser progrès économique et environnement (3)

18- Protection des ressources naturelles renouvelables (3)

19- Législation pour la protection des habitats fauniques (2)

20- Aide aux entreprises de récupération et de recyclage (2)

21- Correction des installations septiques (2)

22- Participation des citoyens à la planification (2)

23- Décentralisation de l'information (2) et accès (2)

24- Adoption de techniques douces (2)

25- Assistance financière aux associations (2)

26- Gestion intégrée de l'exploitation forestière (2)

27- Abolition des produits chimiques dangereux et remplaçables

28- Recherche de procédés non polluants

29- Protection des marais

30- Création de parcs et de réserves écologiques

31- Pesticides

32- Lutte contre les pollueurs

33- Sites d'enfouissement

34- Déconcentration des zones urbaines

35- Neiges usées déversées dans les cours d'eau

36- Études d'impacts:

. lors de redressement des cours d'eau

. lors de travaux en milieu boisé

37- Élaboration d'outils d'information et d'éducation

38- Susciter la mise sur pied de groupes préoccupés de l'environnement

39- Susciter et faciliter la concertation entre les groupes agissant dans un bassin

40- Meilleure identification des sources de pollution

41- Boues des fosses septiques

42- Dépotoirs clandestins

43- Gestion des ressources secondaires

44- Politique des prix afin d'assurer la stabilité des centres de récupération

45- Prolifération nucléaire

46- Modifications climatiques

47- Empoisonnement de l'alimentation

48- Effets négatifs des méga-projets

49- Effet de serre

50- Déforestation

51- Érosion

52- Mise en place de structures de surveillance

53- Saumon de l'atlantique

54- Mobilisation de la population face à la pollution

55- Prévention

56- Établir, par région, un plan intégré pour arrêter à la source les différentes pollutions

APPENDICE 6

Présentation détaillée des attentes des groupes environnementaux à l'endroit du ministère de l'Environnement

Présentation détaillée des attentes

1. Attentes relatives à l'information

Taux de réponse à cette question: 88,6 pour cent.

Information sur les politiques et programmes du MENVIQ

. Être tenus au courant des politiques du Gouvernement dans les domaines suivants:
  - recyclage des déchets;
  - gestion des berges et assainissement des eaux;
  - études d'impacts et consultations publiques;
  - amélioration de la qualité de vie en milieu urbain;
  - publications du ministère.

. Être informés des programmes de subventions et de sensibilisation du MENVIQ.

. Obtenir le plus rapidement possible les politiques, les programmes et les réalisations du ministère, sans avoir à les demander spécifiquement.

. Recevoir la documentation concernant les politiques du MENVIQ et que ces politiques soient énoncées clairement.

Information sur les activités du MENVIQ

. Être informés des interventions du MENVIQ relativement à la conservation de la nature.

. Être informés sur la tenue des colloques portant sur la qualité de l'environnement.

. Recevoir les informations concernant certains projets spécifiques comme l'assainissement de l'eau de notre ville, ainsi que les travaux et interventions du MENVIQ.

. Être informés des réalisations du Ministère (dans le domaine de la récupération).

Information sur les contenus environnementaux

. Être informés sur les sujets chauds en environnement.

. Avoir davantage accès à l'information sur les contaminants.

. Être informés des correctifs applicables en assainissement agricole.

. Être informés de toutes les publications du Ministère.

. Recevoir des dépliants concernant les lois de l'environnement.

. Connaître les nouvelles lois ainsi que les amendements et règlements.

Accès à l'information

. Ne pas être obligés de courrir après l'information, cela retarde notre action auprès de la population et de nos membres.

. Les renseignements faisant état des programmes nous parviennent trop tard pour que nous puissions transmettre l'information efficacement à tous nos membres.

. Souvent l'information nous parvient trop tard et trop près des échéances. Sans secrétariat permanent, il nous est alors difficile de respecter les échéances.

. Souvent nous apprenons l'existence des programmes que très tardivement et souvent jamais.

. Toutes les informations devrait être centralisées pour qu'elles ne nous parviennent pas de façon éparse.

. Recevoir l'information relative à l'environnement de notre région.

. Assurer une libre circulation de l'information gouvernementale dans tous les domaines environnementaux.

. Être informés sur l'environnement régional par la Direction régionale.

. Que la Direction régionale soit au fait de l'actualité et en contact régulier avec les organismes de récupération.

. Qu'il y ait une bonne circulation d'information à l'intérieur du Ministère et de ses Directions régionales.

. Connaître les Directions et Services chargés de répondre aux différentes questions (2)*.

Qualité de l'information

. Les informations nous parviennent généralement par l'entremise des médias et ne sont pas toujours complètes.

. L'information qui émane du MENVIQ tente d'évacuer les débats politiques, est souvent partisane ou du moins relève d'une idéologie particulière et ne mentionne pas les deux côtés de la médaille.

. Beaucoup de publicité de masse par rapport à l'information à la base.

. Plusieurs groupes pourraient mieux informer le public que ne le fait le MENVIQ.

. Les informations devraient être plus précises.

---

* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de groupes ayant manifesté cette attente.

Information relative à la récupération et au recyclage

. Être informés sur tout ce qui a trait à la récupération et au recyclage (2):
  - les études de marché (2);
  - le fonctionnement des autres groupes (2);
  - les prix du marché concernant le papier, le verre;
  - la condition des sites d'enfouissement au Québec.

. Qu'on nous consulte sur la réglementation et les politiques du Ministère au sujet de la gestion des déchets, de la récupération et du recyclage.

. Obtenir la collaboration des Ministères afin de sensibiliser les employés à la récupération.

. Établir une collaboration entre le Ministère et les organismes de récupération.

. Mettre en place une stratégie provinciale de publicité sur la récupération.

. Mettre à notre disposition plus de matériel audio-visuel traitant de la récupération et du recyclage, plus de matériel de sensibilisation, de centres de prêts (gratuit) d'équipement audio-visuel.

. Acheminer l'information sur la façon de faire la récupération à la source, directement dans les journaux locaux et les foyers.

Autres attentes

. Que le Ministère fasse connaître les réalisations de notre organisme sur l'ensemble du territoire.

. Que le MENVIQ mette sur pied une politique de participation et de consultation.

. Être informés de l'existence, des responsabilités et de la composition des comités consultatifs du Ministère.

. Nous recevons passablement d'information du Ministère.

. J'ai reçu l'information demandée du bureau régional ou du bureau de Québec.

2. Attentes relatives aux résultats des recherches

Taux de réponse à cette question: 81,8 pour cent.

Les sujets des recherches

. Avoir plus d'information ou de documentation sur les recherches projetées, en cours, ou complétées (4).

. Recevoir régulièrement une liste des travaux de recherche déjà réalisées ou en cours au MENVIQ (2).

. Connaître les études en cours sur la gestion des boues des usines d'épuration.

. Que le Ministère fasse des recherche sur:
- les avantages qu'apporte la récupération dans une région;
- les contenants de plastique;
- les marchés pour les matières recyclables et les équipements utilisés dans ce domaine;
- la cueillette sélective;
- les techniques de traitement employées dans les différents centres.

Les résultats des recherches

a) Accès

. Être informés, dès leur parution, des rapports de recherche (2).

. Être informés de la disponibilité des résultats des recherches faites par le Ministère (2).

. Mettre les résultats des recherches à la disposition des groupes qui pourraient diffuser l'information au public qu'ils desservent (2).

. Connaître les résultats des recherches effectuées au Ministère afin de mieux sensibiliser le public et nos membres à la protection de l'environnement.

. Avoir des comptes rendus sur les recherches relatives aux précipitations acides.

. Donner accès aux résultats des recherches concernant les dossiers chauds.

. Être informés des recherches et des résultats des expériences nouvelles.

. Transmettre les résultats aux organismes concernés dans un délai relativement court (2).

. Recevoir régulièrement tous les résultats de recherche qui se rapportent à la récupération et au recyclage.

. Les résumés des recherches et leur accès semblent inexistant (contrairement à la recherche «Valoriser le futur»).

. Recevoir, du Ministère, un résumé de même qu'un compte rendu des recherches en environnement et des résultats qui en découlent.

b) Vulgarisation et diffusion

. Que le Ministère nous confie la vulgarisation de ses données de recherche (2).

. Diffuser les résultats des recherches.

. Vulgariser au maximum les résultats des recherches.

. Rendre les études publiques et accessibles rapidement après leur réalisation (2).

. Publiciser les recherches, en fournir une liste deux ou trois fois par année.

. Assurer une meilleure diffusion des recherches dans le domaine de la récupération (2).

Participation dans le domaine de la recherche

. Permettre la participation du public à l'orientation des politiques de recherche, ne pas le limiter à attendre les résultats.

. Impliquer davantage le public déjà sensibilisé.

. Assurer une large consultation des intervenants lors de l'élaboration des objectifs de recherche.

La recherche en général

. Que les recherches aient pour objectif d'améliorer le milieu.

. Les problèmes écologiques ne sont pas dûs à un manque de recherche! On n'attend donc pas que le MENVIQ étudie constamment, mais qu'il pose des gestes concrets.

. Création d'un réseau de fermes témoins en agriculture écologique engagée surtout dans la reconversion des techniques et l'impact sur l'environnement.

. Que les chercheurs ou les fonctionnaires soient disponibles pour de la présentation et de la vulgarisation.

3. Attentes relatives au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation à l'environnement

Taux de réponse à cette question: 72,7 pour cent.

Ressources du Ministère

. Connaître les ressources ou services offerts par le ministère de l'Environnement (6).

Ressources humaines

. Pouvoir recourir à des personnes ressources dans le cadre de certains projets spéciaux.

. Pouvoir compter sur les professionnels de la Direction régionale pour nous aider à compléter certains travaux dans le domaine de l'environnement. Les inspecteurs en environnement sont très importants.

. Connaître la disponibilité du personnel (2) et l'aide que le le MENVIQ peut apporter pour la préparation d'outils éducatifs.

. Que les professionnels soient accessibles.

Ressources matérielles

. Assurer la production (par le ministère) d'outils pédagogiques facilement accessibles (2).

. Recevoir un guide pédagogique afin de mieux transmettre les renseignements éducatifs en environnement.

. Recevoir un compte rendu de tout ce qui se fait présentement en matière d'éducation relative à l'environnement.

. Avoir accès aux données scientifiques et à l'information afin de diffuser rapidement et efficacement plusieurs dossiers importants.

. Avoir une liste du matériel dont dispose le ministère pour faire de l'éducation dans le domaine de la récupération.

. Développer un accès à une banque d'information ainsi qu'au matériel de soutien en éducation (diaporama, brochures).

. Fournir gratuitement aux organismes qui désirent faire de la sensibilisation, les documents que possède le ministère de l'Environnement pour éduquer la population.

. Que les fonctionnaires visitent régulièrement les centres (de récupération) pour réaliser le travail à faire et ensuite élaborer des politiques utiles.

Ressources financières

. Les groupes écologiques ne disposent pas des ressources financières et humaines suffisantes pour assumer seuls la fonction vitale de l'éducation à l'environnement dans la société.

. Que le Ministère nous fournisse des fonds et des matériaux publicitaires (dépliants, macarons, etc.) afin de sensibiliser la société sur la récupération et le recyclage.

. Que les organismes sans but lucratif puissent utiliser sans frais ou à moindre coût les services professionnels existants au Ministère.

. Pouvoir disposer de sommes importantes au niveau de l'éducation relative à l'environnement (2).

. Subventionner un professionnel afin d'élaborer des plans d'action en éducation (récupération).

Appréciation du soutien actuel

. Avons des relations excellentes (2) et fructueuses.

. Sommes très satisfaits du travail accompli par l'équipe de la Direction régionale.

. Actuellement, nous sommes satisfaits du soutien reçu (2). Un représentant du MENVIQ participe à l'assemblée générale.

. Les professionnels semblent disponibles lorsque demandés.

. Le personnel du MENVIQ et particulièrement du Service de l'éducation est plutôt disponible et prêt à soutenir les groupes dans la mesure du possible et de leurs moyens, mais leurs moyens sont trop limités.

APPENDICE 7

Présentation détaillée des propositions

permettant d'actualiser les attentes

Présentation détaillée des propositions des groupes environnementaux

1. Propositions relatives à l'information

Taux de réponse à cette question: 81,8 pour cent.

Publication, par le ministère, d'un bulletin, d'une revue, d'un journal (11):

- résumant les différentes interventions du MENVIQ;
- présentant les politiques du MENVIQ;
- faisant état de l'évolution des divers dossiers, d'études publiées, d'activités de groupes non gouvernementaux, d'expériences étrangères;
- vulgarisant les informations nouvelles.

Fréquence de parution:

- mensuel (2) avec perforations pour cahier anneaux, et index annuel;
- à intervalles réguliers;
- selon une fréquence variable

Fournir aux groupes une liste:

- des documents, livres, mémoires que possède le Ministère sur les sujets qui nous préoccupent;
- des publications disponibles (4);

- des sujets sur lesquels des informations sont disponibles;
- des travaux de recherche produits par le Ministère.

Fournir aux groupes un organigramme des structures du Ministère (2)

avec une synthèse des responsabilités inhérente à chaque service ainsi qu'une liste des fonctionnaires en poste et leur numéro de téléphone.

Faire parvenir l'information aux groupes

. Recevoir de façon automatique tout document de consultation afin d'en prendre connaissance (2).

. Faire parvenir les renseignements faisant état des programmes du MENVIQ au moins huit semaines avant la date d'échéance afin de faciliter les envois aux membres.

. Faire parvenir les informations concernant les programmes et les projets du Ministère plus à l'avance.

. Recevoir les documents de la Direction des stratégies et politiques.

. Acheminer à chacun des groupes les informations concernant les politiques, les programmes, et les projets du Ministère, afin de les diffuser aux membres.

. Mettre les groupes sur les listes d'envoi.

. Favoriser davantage les contacts téléphoniques afin d'éviter les délais de l'écrit.

Participation et consultation

. Que le MENVIQ mette de l'avant une politique de participation et de consultation.

. Mettre en place des comités où fonctionnaires et représentants de groupes pourraient échanger sur une base permanente (ex.: comité consultatif sur les précipitations acides).

. Développer une politique d'accessibilité à l'information.

. Rencontrer les groupes pour les informer, au moins une fois par saison.

. Rencontrer le regroupement des récupérateurs pour établir une stratégie provinciale de publicité.

. Qu'une personne de la Direction régionale soit en contact régulier avec les organismes de récupération afin de faciliter les communications.

. Que l'information se fasse en étroite collaboration entre le Ministère et notre organisme (de récupération).

. Que des représentants du Ministère soient présents aux activités des organismes.

. Ouvrir la porte à des informations extra-ministérielles pour diffusion dans le public.

Financement

. Consacrer une partie des budgets d'information du MENVIQ pour financer des publications locales relatives à l'environnement régional.

. Financer les groupes dans leurs activités d'information.

. Prendre de la publicité dans les publications informatives des groupes.

. Confier à contrat à des groupes environnementaux, la diffusion d'information.

. Fournir un agent d'information à temps plein qui répondrait aux nombreuses questions et aux demandes des écoles et autres organismes qui désirent participer à la récupération.

Production de documents

. Production (par le MENVIQ) de brochures sur l'eau, adaptées au milieu scolaire.

. Production de documents d'information sur la récupération (affiche, etc.).

. Production de vidéos, diaporamas et dépliants sur la récupération.

. Banque d'information

2. Propositions relatives aux résultats des recherches

Taux de réponse à cette question: 77,2 pour cent.

Sujets des recherches

. Accorder une importance aux recherches portant sur l'environnement urbain et aux études d'impact sur des projets de développement urbain.

. Choisir des axes de recherche qui servent la cause écologique.

. Impliquer les groupes lors du choix des axes de recherche.

. Consulter les groupes annuellement sur les secteurs dans lesquels il serait nécessaire que le MENVIQ fasse des recherches qui répondent à des besoins et que les groupes ne peuvent faire eux-mêmes.

. Associer le public aux politiques de recherche.

Résultats et rapports de recherches

. Pouvoir obtenir les rapports sur demande.

. Fournir aux organismes concernés copie des rapports de recherche. Cette copie irait dans le centre de documentation de l'organisme.

. Publier à plus fort tirage les résultats de recherche.

. Diffuser, par les Directions régionales, les résultats des recherches sur la récupération.

. Envoyer les résultats des recherches sur la récupération directement aux centres de récupération (2).

. Publiciser, dans les publications des groupes, les rapports disponibles.

. Inclure les résultats des recherches dans un bulletin d'information (4), mensuel (3).

. Émettre des communiqués présentants les résultats des recherches (2)
- à l'intention des groupes;
- sur les pluies acides, les BPC, etc.

. Préparer des résumés faisant état des résultats des recherches (3) et les faire parvenir aux groupes s'occupant d'environnement (2).

. Utiliser des techniques audio-visuelles pour faire connaître les résultats des recherches.

Liste des recherches

. Recevoir sur demande une liste mensuelle ou trimestrielle de tous les documents (de recherche) publiés par le Ministère.

. Publier un répertoire des recherches et des résultats disponibles (2).

. Publier une bibliographie qui pourrait être consultée par les groupes environnementaux, les municipalités, les universités.

. Publier une liste à jour de la documentation du MENVIQ sur les recherches entreprises et les résultats obtenus.

Soutien aux organismes

. Fournir un soutien financier aux groupes qui veulent initier et réaliser des projets de recherche relativement à l'environnement urbain.

. Développer un programme de subvention pour les groupes qui désirent vulgariser et diffuser des résultats de recherche.

. Prévoir un budget permettant aux gens qui font de la recherche de faire des conférences sur leurs recherches aux groupes qui le demandent.

. Que le Ministère mette à la disposition des groupes de récupérateurs des experts en marketing pour faire des études de marché.

. Que le Ministère fournisse l'argent ou les bouteilles pour réaliser les tests de coliformes, trois fois par été, sur la rivière Gatineau.

. Recevoir un bottin des personnes ressources susceptibles de nous aider (à faire de la recherche).

3. Propositions relatives au soutien professionnel dans le domaine de l'éducation à l'environnement

Taux de réponse à cette question: 63,6 pour cent.

Ressources humaines

. Identifier des personnes ressources disponibles (2) et des spécialistes pouvant fournir des conseils d'ordre méthodologique (2).

. Publier, à l'intention des organismes, un répertoire des services professionnels disponibles (2) ainsi que les normes d'utilisation (ex.: 10 heures par année).

. Pouvoir rencontrer régulièrement les professionnels du MENVIQ afin de cerner adéquatement les problèmes environnementaux.

. Rendre disponible à tous les groupes qui en font la demande, des services de consultation et d'assistance technique.

. Identifier, dans chacune des régions, un responsable des relations entre le Ministère et les associations (2).

. Accentuer la décentralisation des effectifs du MENVIQ dans les régions de façon à affecter du personnel spécifique à cette tâche.

. Avoir des conférenciers du Ministère afin de mieux connaître le rôle du MENVIQ.

Ressources matérielles

. Que le ministère de l'Environnement publie:
  - la liste des documents éducatifs qu'il possède;
  - un guide pédagogique à l'intention des organismes environnementaux qui font de l'éducation;
  - une bibliographie relative à l'enseignement dans le domaine de l'environnement;
  - un répertoire d'outils pédagogiques ainsi que les adresses et modalités pour les obtenir.

. Que des services matériels et techniques puissent être offerts aux organismes qui en feront la demande pour réaliser des activités éducatives en environnement.

. Que du matériel audio-scripto-visuel puisse être prêté aux associations.

Ressources financières

. Permettre l'engagement, par l'association, d'un permanent qui aurait le mandat de développer, animer, éduquer dans le domaine de l'environnement.

. Avoir des budgets pour les personnes ressources du milieu qui seraient en mesure de faire de l'éducation relative à l'environnement.

. Recevoir une aide financière pour la publication de brochures ou dépliants d'éducation (2).

Actions du Ministère

. Faire des rencontres et tenir des conférences avec les organismes responsables de la récupération.

. Prévoir des cours de perfectionnement accessibles aux inspecteurs en environnement.

. Conserver son autonomie au programme des lacs.

. Que le Ministère diffuse dans les médias écrits et électroniques des contenus environnementaux (2).

. Que le Ministère collabore avec les groupes lors de colloques, symposium, etc.

. Que les fonctionnaires s'ouvrent aux interrogations du public.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement